Revue archéologique du Centre de la France

Tome 45-46 | 2006-2007
Varia

La topographie et les fortifications celtiques de l'oppidum biturige de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher)

The topography and Celtic fortifications of the Bituriges oppidum at Châteaumeillant-Mediolanum (Cher)

Sophie Krausz

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/racf/632
ISSN : 1951-6207

Éditeur
Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique
Sophie Krausz, « La topographie et les fortifications celtiques de l'oppidum biturige de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 45-46 | 2006-2007, mis en ligne le 08 avril 2008, consulté le 06 avril 2023. URL : http://journals.openedition.org/racf/632

Ce document a été généré automatiquement le 6 avril 2023.

Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

La topographie et les fortifications celtiques de l'oppidum biturige de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher)

The topography and Celtic fortifications of the Bituriges oppidum at Châteaumeillant-Mediolanum (Cher)

Sophie Krausz

NOTE DE L'AUTEUR

Cet article est dédié à la mémoire de mes prédécesseurs, Émile Chénon, Professeur de Droit et archéologue, Émile Hugoniot, Professeur de Lettres Classiques et Jacques Gourvest, archéologue et céramologue. Aujourd'hui disparus, ces savants ont consacré une partie de leur vie à l'*oppidum* de Châteaumeillant. Cet article fait le point sur mes recherches depuis 2001, mais je leur dois de nombreuses idées puisées dans leurs travaux.

1. Introduction

1 La reprise des fouilles sur l'*oppidum* de Châteaumeillant en 2001, après plus trente années d'interruption, s'inscrit dans un programme archéologique renouvelant l'approche de la cité antique des Bituriges[1]. Les connaissances sur le Berry se sont développées de manière considérable depuis la fin des années 1960, grâce aux recherches d'Olivier Buchsenschutz, de Ian Ralston et leur équipe, sur les grands sites gaulois des départements de l'Indre et du Cher, comme Levroux, Bourges ou *Argentomagus*. La cité des Bituriges constitue une entité particulièrement intéressante pour étudier les phénomènes socio-politiques et économiques qui se produisent avant et pendant la guerre des Gaules. Plusieurs facteurs créent un contexte favorable pour les recherches sur cette période, comme les événements décrits par César pour l'année 52, l'identification archéologique de plusieurs *oppida* et la bonne conservation stratigraphique de nombre de ces sites. Les problématiques peuvent concerner à la fois les événements militaires pour la partie historique, et pour l'ensemble de la période laténienne, les spectaculaires fortifications et les habitats. Le choix de développer un programme de fouille à Châteaumeillant est lié à la position particulièrement stratégique de cet *oppidum*, à la frontière sud de la cité des Bituriges Cubes, aux découvertes remarquables d'amphores depuis le XIX^e^ s. et à la conservation exceptionnelle du site.

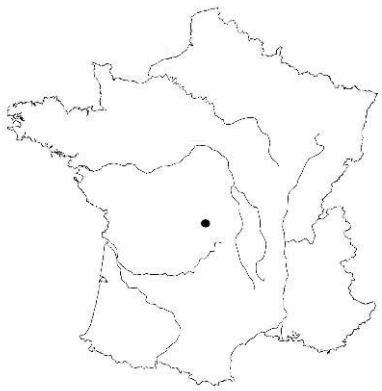

2 L'initiative de la mise en place de ce programme revient à la commune de Châteaumeillant[2] et à la DRAC du Centre, qui ensemble ont su trouver les moyens de développer et de renouveler des recherches archéologiques sur ce site singulier parmi les *oppida* de l'Europe tempérée.

2. Localisation du site

3 La ville de Châteaumeillant est installée au sud du département du Cher, à environ 40 km de Montluçon et 60 km de Bourges, Préfecture du Cher et autrefois *Avaricum* chef-lieu de la cité des Bituriges Cubes. Châteaumeillant appartient à la province du Berry mais touche l'Auvergne à l'est et le Limousin au sud (Fig. 1). Dans l'Antiquité, il ne fait aucun doute que Châteaumeillant est le *Mediolanum* indiqué sur la table de Peutinger entre *Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre) et *Neriomagus* (Néris-les-Bains, Allier). Cette localité fait partie de la vaste cité des Bituriges dans laquelle des *oppida* de même type sont attestés (Fig. 2). Comme beaucoup de villes françaises, Châteaumeillant est caractérisée par une occupation qui s'inscrit dans la longue chronologie, sans rupture et pratiquement sans déplacement depuis La Tène. À l'*oppidum* succède une occupation gallo-romaine, bien présente à Châteaumeillant comme le montrent de nombreuses découvertes isolées, bien que son organisation demeure mal caractérisée. Au Moyen Âge, un bourg se développe sur l'*oppidum* autour de l'église Saint-Martin et d'un château. Dans le même temps, un second village s'installe en contrebas à l'est, autour de l'église Saint-Genès. La ville moderne s'est développée sur l'*oppidum*, dans

une continuité historique parfaite, en respectant les contraintes liées à la topographie et aux vestiges historiques.

Fig. 1 : La région Centre et les différentes régions naturelles.

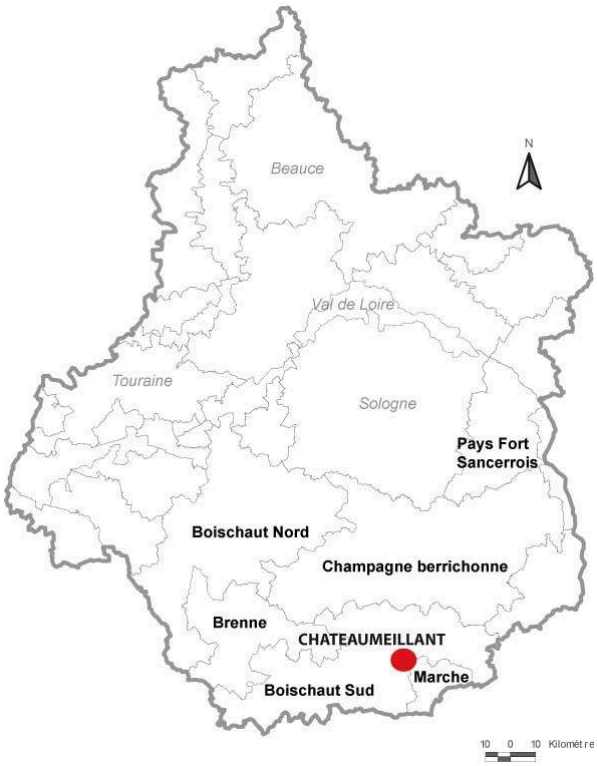

4 Du point de vue de la géologie, le terroir de Châteaumeillant est situé à la limite du Massif central et du Bassin parisien. Sur le socle cristallophyllien se développent des formations sédimentaires mésozoïques dont les plus anciennes sont attribuées à l'Hettangien (Trias) (Fraisse et al. 1987 : 21). Ces formations sont cartographiées sous les termes de « Dépôts détritiques de base » ou « Formation de Châtres ». Il s'agit d'une formation de type deltaïque qui se présente sous deux faciès principaux : à la base, des grès et des sables grossiers, au sommet des argiles plus ou moins sableuses et bariolées. C'est ce dernier faciès qui prédomine à Châteaumeillant. Au sein de cette formation, on rencontre des bancs de grès, des passages nettement plus argileux et des bancs grossiers conglomératiques comportant des galets de granite et de micaschistes. Les grès et les micaschistes ont été exploités pour la construction.

5 Fig. 2 : La carte des *oppida* attestés dans la cité des Bituriges.

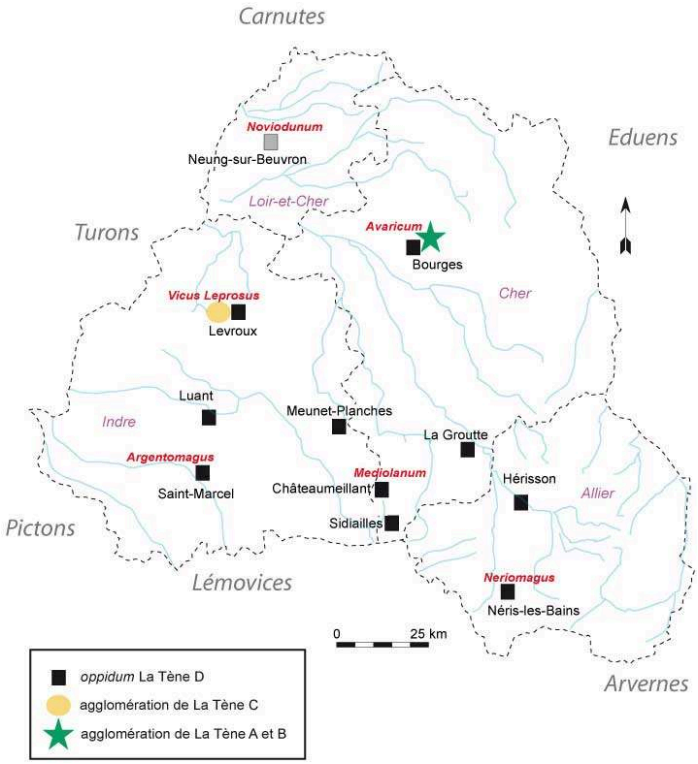

3. Historique des recherches

6 La tradition des recherches historiques et archéologiques étant particulièrement précoce dans le Berry, les premières sources écrites sur les vestiges anciens de Châteaumeillant remontent au XVI^e s. sous la plume de Jean Chaumeau (1566) puis de Nicolas de Nicolay (1617). Ces auteurs se sont particulièrement intéressés aux ruines visibles à leur époque, le plus souvent des vestiges du Moyen Âge. Ainsi, ont été signalés à Châteaumeillant les restes de fortifications, de la motte féodale et parfois quelques objets mobiliers, principalement des monnaies. Ces descriptions nous renseignent sur la permanence et l'aspect des vestiges antiques il y a quelques siècles.

7 C'est dans les années 1870 qu'É. Chénon commence des recherches archéologiques dans la région de Châteaumeillant. À partir de l'année 1879, il amorce la publication d'une longue série d'articles sur Châteaumeillant et ses environs, série publiée dans les Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre à raison d'un article conséquent et abondamment illustré presque chaque année ; cette collection s'achèvera en 1921 (Chénon 1877 à 1921). Avec É. Chénon, la tradition des études historiques berrichonnes, engagée par Chaumeau au XVI^e s. prend un tournant décisif vers la recherche archéologique.

Fig. 3 : La coupe du rempart en 1959. On reconnaît Émile Hugoniot, le directeur Charles-Picart et Jacques Gourvest (photographie extraite du dossier de la commune).

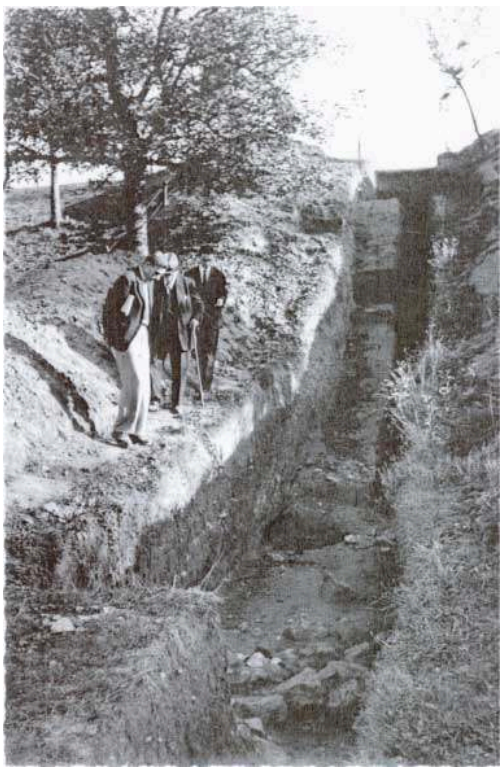

8 À la suite d'É. Chénon, il faudra attendre les années 1950 pour voir réapparaître un regain d'intérêt pour l'*oppidum* de Châteaumeillant. De nouvelles recherches sont engagées sous l'impulsion d'Émile Hugoniot, rapidement rejoint par Jacques Gourvest, archéologue et céramologue, qui travaille à cette époque sur les *oppida* de Provence, notamment à Constantine où il fouille de 1954 à 1957 (Ferdière 1985). En 1958, incité par le directeur des Antiquités René Louis, É. Hugoniot commence une première fouille sur le rempart gaulois de Châteaumeillant, dans sa partie la plus impressionnante au sud de la ville actuelle, dans le quartier de la Michelette (Fig. 3). Son exploration sur cette partie du rempart se poursuit jusqu'en 1962. Au cours de ces années il réalise deux coupes transversales, l'une interne à l'enceinte (terrain Petitjean) l'autre externe (terrain Saint-Just) (Fig. 4). À cette époque, les publications d'É. Hugoniot et de J. Gourvest ne sont pas très nombreuses, peut-être parce le Directeur des Antiquités rédigeait lui-même des articles très détaillés et abondamment illustrés dans les informations de *Gallia* (Charles-Picard 1959, 1961, 1963, 1972 et 1974). Dans les années qui suivent les fouilles du rempart, É. Hugoniot et J. Gourvest se consacrent à plusieurs sauvetages. C'est le cas de puits, fosses et « caves à amphores » signalés dans le quartier Saint-Martin, au sud de l'*oppidum*[3]. En effet, depuis le XIX^e^ s., on trouve au sud de la ville des fosses quadrangulaires contenant des amphores complètes. Dans la plupart des cas, ces fosses ont été vidées hâtivement de leur contenu par les propriétaires des jardins ou fouillées rapidement[4].

Fig. 4 : Plan dressé par Jacques Gourvest vers 1963 (*Gallia*, XXI : 383) d'après l'ancien plan d'Émile Chénon.

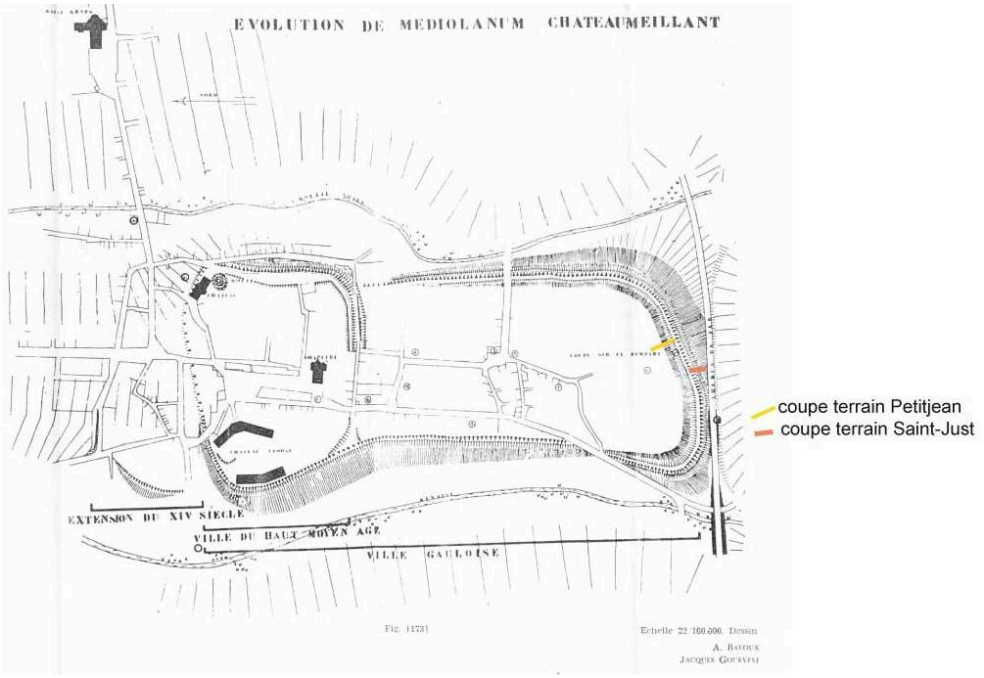

9 Après la disparition de Jacques Gourvest en 1984, les recherches archéologiques sont totalement interrompues à Châteaumeillant. Il faudra attendre 1992 pour voir la publication d'un inventaire des connaissances sur le site avec la Carte Archéologique du Cher (Chevrot et Troadec 1992). L'intérêt pour cet *oppidum* biturige ne s'est toutefois pas démenti. Il figure en effet en bonne place dans de nombreuses synthèses sur les *oppida* de la Gaule non méditerranéenne (comme dans Collis 1984 ; Ralston 1992 ; Colin 1998 ou Fichtl 2000 par exemple), et représente un site majeur par la spécificité des découvertes et sa localisation géographique particulière.

4. Contexte et morphologie de l'*oppidum* de Châteaumeillant

10 L'*oppidum* de Châteaumeillant devait s'inscrire dans un réseau d'*oppida* laténiens distants les uns des autres d'une cinquantaine de kilomètres environ (Fig. 2). Sa situation à la frontière de la cité des Bituriges, de celle des Arvernes et des Lémovices, constitue un emplacement privilégié. Le site semble bien être un *oppidum* de frontière, judicieusement positionné. Cet emplacement stratégique peut être lié à des motivations politiques. Quelles qu'elles aient pu être, elles ont nécessairement un lien avec l'intense commerce à longue distance qui prend son essor au tournant de La Tène C1/C2. Depuis le XIX^e^ s., la découverte de quantités d'amphores gréco-italiques et italiques complètes conservées dans des caves du quartier sud de Châteaumeillant confirme l'existence d'un tel commerce. À part cette originalité, Châteaumeillant ne se distingue en rien, dans l'état actuel des connaissances, des autres *oppida* européens. La surface du site avoisine la vingtaine d'hectares, et se place dans la moyenne des *oppida* qui ne sont pas des capitales de cités. Son rempart est d'un type courant pour l'époque, un *murus gallicus* à armature en bois et parement de pierre. Comme dans la plupart des grands *oppida* bituriges, un rempart massif est construit sur le *murus gallicus*. Une particularité

se dégage cependant dans la mesure où le *murus gallicus* de Châteaumeillant repose sur une couche d'occupation mise en évidence par É. Hugoniot dès 1958 (Hugoniot, Gourvest 1958). Cette découverte permet de penser qu'un habitat plus ancien, ouvert probablement, a précédé le site fortifié au cours de La Tène C. Ce modèle, du site ouvert précédant une agglomération fortifiée, sans être le cas général, est connu pour plusieurs *oppida* celtiques, notamment Levroux pour le cas le plus proche chez les Bituriges (Buchsenschutz, Krausz 2001).

11 Il faut signaler l'écartement de l'*oppidum* de Châteaumeillant par rapport aux grandes rivières de la cité, éloignement qui pourrait être considéré comme une anomalie pour un site dont la fonction est tournée principalement vers le commerce. Cette situation a été constatée pour de nombreux *oppida*. Cet inconvénient a toutefois pu être compensé par la proximité immédiate d'une grande voie, de Poitiers à Lyon, bien connue durant l'époque gallo-romaine et dont l'antériorité fait peu de doutes. Ainsi, avec ses caractéristiques structurelles (remparts successifs et surface moyenne), fonctionnelles (commerce à longue distance) et l'esquisse de sa chronologie (La Tène C et D), l'*oppidum* de Châteaumeillant s'intègre dans un réseau d'occupations cohérentes et contemporaines dans sa cité d'une part, en Europe celtique d'autre part, où ces caractéristiques se rencontrent à la même époque.

4.1. Topographie de l'*oppidum*

Fig. 5 : Vue aérienne de l'*oppidum* de Châteaumeillant (Photœxploreur, Cher partie sud).

12 Châteaumeillant est installé sur un plateau allongé de forme sub-rectangulaire, encadré par deux petites vallées, La Sinaise à l'ouest et la Goutte Noire à l'est (Fig. 5). Le sommet du promontoire ménage une longue terrasse régulière de près de 2 km de longueur pour une surface d'environ 64 ha. La largeur du promontoire varie peu : de 350 m au nord et au centre, elle s'amenuise jusqu'à 300 m à l'extrémité sud du site. Les traces archéologiques connues aujourd'hui ne plaident pas en faveur d'un *oppidum* aussi vaste

que l'ensemble du promontoire. Il est plus probable que seul le tiers sud ait occupé cette fonction, soit une surface de 24 ha situés entre le rempart au sud et la route de La Châtre dans le centre de la ville actuelle. Sa longueur totale serait donc de 800 m du nord au sud pour une largeur avoisinant partout 300 m. Le sommet du plateau offre une surface presque plate. Au sud, il culmine à 250 m et à l'extrémité nord, il n'atteint plus que 241 m. La dénivellation est donc de 9 m sur 800 m de longueur, soit une pente de 1,12 % en moyenne. En revanche, la dénivellation est brutale plus au nord du promontoire, où l'altitude atteint 221 m à la sortie de la ville, rue É. Chénon. Entre cet endroit et la route de la Châtre qui constitue la probable limite nord de l'*oppidum*, on a donc une dénivellation de 20 m sur une distance d'1 km, soit une pente de 2 %. La topographie de l'*oppidum* ne peut pas être dissociée de celle des deux vallées qui encadrent le promontoire. Au sud, l'altitude moyenne du plateau[5] se situe à 250 m. L'*oppidum* surplombe la Goutte Noire de 10 m (240 m) et la Sinaise de 12 m (238 m). Au nord, à la hauteur de la route de La Châtre, les dénivellations sont comparables : l'*oppidum* (241 m) domine La Goutte Noire de 8 m (233 m) et La Sinaise de 12 m (229 m). La situation des deux rivières accentue la particularité topographique de l'*oppidum* de Châteaumeillant, donnant à l'ensemble une allure géométrique et régulière dans le paysage. Leur cours à peu près parallèle à la hauteur du promontoire a probablement joué un rôle dans le choix d'implantation de ce site. L'altitude de l'*oppidum* n'est pas très élevée bien que le plateau s'apparente à un éperon allongé. L'*oppidum* ne dominait donc pas un large périmètre et ce plateau est nettement entouré, de tous côtés, par des collines beaucoup plus élevées[6]. Il est donc évident que le choix d'implantation topographique ne s'est pas porté sur la plus grande hauteur de ce secteur, mais que cette option a été portée par d'autres motifs.

Fig. 6 : Vue du rempart de Châteaumeillant, quartier de la Michelette.

Le rempart, côté externe de l'*oppidum* (au premier plan la coupe du fossé en 2002)

Le rempart, côté interne de l'*oppidum* lors de la fouille de l'habitat en 2003.

13 La caractéristique topographique la plus spectaculaire aujourd'hui est le rempart gaulois, bien visible au sud du promontoire parce qu'il est conservé sur une hauteur d'au moins 10 m pour une largeur de près de 40 m à la base (Fig. 6). On le suit nettement sur une longueur de près de 500 m entre les rivières de la Sinaise et de la Goutte Noire, mais ses limites deviennent imprécises au fur et à mesure que l'on s'avance vers le nord (Fig. 7). Ainsi, son tracé se perd rapidement dans le dédale des jardins et des rues de la ville actuelle, se confondant peut-être avec les enceintes en terre du Moyen Âge. Ces enceintes, dont certaines sont liées à la fortification de la ville, d'autres plus spécifiquement au château médiéval, ne sont pas très bien connues non plus. Ces imprécisions trahissent l'incertitude actuelle sur les contours exacts de cet *oppidum*.

Cette ambiguïté est accentuée par une lecture très difficile des reliefs à cause de l'urbanisation actuelle de Châteaumeillant. Si les contraintes topographiques permettent de situer approximativement le rempart laténien juste au-dessus de la pente naturelle du plateau surplombant les deux petites vallées de La Goutte Noire et de La Sinaise, ses limites est, ouest ainsi que son extrémité nord sont inconnues. La limite sud du site est bien localisée grâce à l'impressionnant rempart mais l'incertitude sur la limite nord ne permet pas actuellement de fixer définitivement la surface totale de l'*oppidum*. Pour É. Hugoniot, « *sa limite nord semble avoir passé dans le voisinage de la motte féodale. Il aurait ainsi une superficie d'environ 18 hectares* » (Gourvest, Hugoniot 1957 : 343). On ne connaît pas précisément les arguments d'É. Hugoniot pour placer cette limite nord. Dans son rapport de fouilles de 1958, il semblerait qu'il se fonde uniquement sur la découverte de deux niveaux gaulois sur la place du Chapitre[7], en plein centre actuel de Châteaumeillant. Il indique en effet dans ce rapport, ou plutôt dans la lettre adressée au directeur des Antiquités qui l'accompagne que l'existence d'une couche grise et charbonneuse, qu'il interprète comme un sol gaulois, permet de penser que le secteur du Chapitre était inclus dans la surface de l'*oppidum* : « *...cette partie du plateau a aussi été habitée et il convient maintenant de prolonger vers le nord, bien au-delà des fossés du Moyen Âge, l'*oppidum *gaulois de Châteaumeillant* ». Il publie d'ailleurs quelques années plus tard un plan des vestiges, qui reprend celui d'É. Chénon et où il place cette hypothétique limite nord (Hugoniot, Gourvest 1961 : 198 et cf. Fig. 4). Cette hypothèse, bien que mal étayée par les preuves archéologiques, puisqu'il n'y a pas de vestige de rempart, reste quant même la plus acceptable aujourd'hui. Si cette limite constitue bien l'extrémité nord de l'*oppidum*, il est possible que le rempart ait totalement disparu, arasé par l'urbanisation postérieure et qu'il ne soit par conséquent plus visible à la surface du sol. De ce fait, si on s'accorde sur cette limite nord, la limite sud ne posant aucun problème, on obtient une surface occupée de 24 ha[8]. La surface de l'*oppidum* est donc supérieure à ce qui avait été proposé par É. Hugoniot. Elle est désormais un peu plus conforme à ce que l'on connaît dans les principaux *oppida* des Bituriges.

Fig. 7 : Plan de l'*oppidum* de Châteaumeillant : contours et surface identifiés de l'occupation gauloise (photographie aérienne extraite de Photœxploreur, Bayo : plan de l'*oppidum*, s. Krausz).

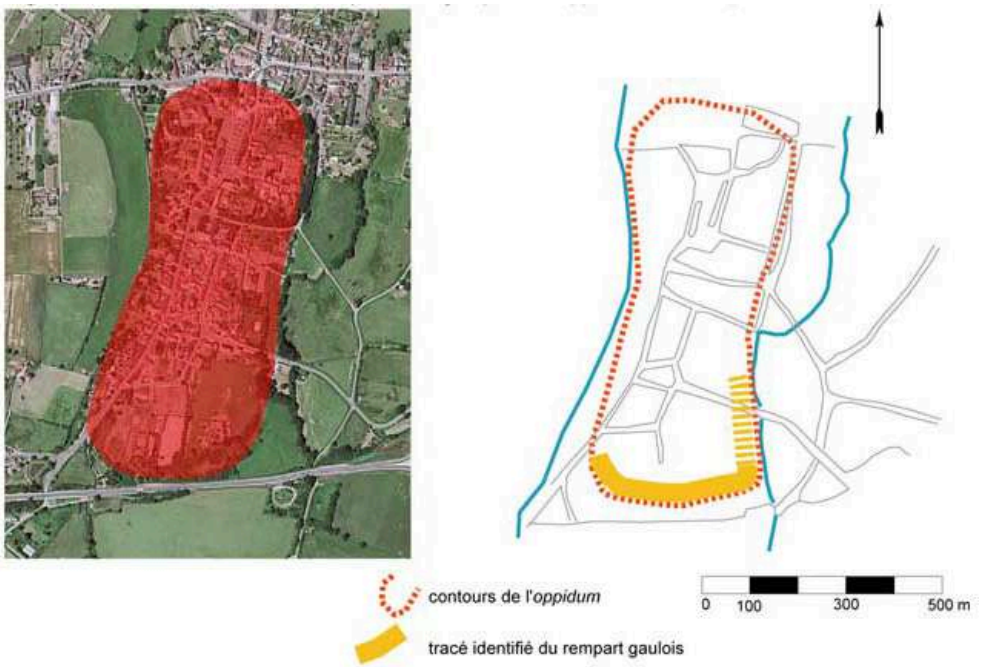

14 L'incertitude subsistant sur les limites exactes du site nous conduit surtout à nous interroger sur l'existence d'un rempart de contour à Châteaumeillant, alors que les données actuelles plaideraient finalement plutôt en faveur d'un rempart de barrage au sud du site. Cependant, il faudrait dissocier l'étude des deux enceintes, *murus gallicus* et rempart massif. En effet, s'il parait clair que le rempart massif est une fortification de barrage, il a pu en être autrement pour le *murus gallicus*. Toutefois, une observation récente irait dans le sens d'une fortification de barrage pour le premier rempart également. En effet, lors de travaux d'assainissement en septembre 2002, une partie de la route de Sainte-Sévère et une grande portion de la rue du Paradis ont été décapées sous surveillance archéologique[9]. Mis à part la présence d'une fosse et de possibles niveaux d'occupation gallo-romains route de Sainte-Sévère, contre toute attente, le substrat a été atteint rapidement sous le bitume de la rue du Paradis (Fig. 8). Cette observation montre qu'il n'y a pas de couche archéologique à cet endroit, pas de reste de rempart non plus. Le substrat qui apparaît sous la couche de bitume est d'un type hétérogène, composé d'argiles bariolées en place, avec inclusions de grès rouges et jaune pâle. Les argiles sont jaunes et orangées, avec des inclusions de blocs d'argile plastique blanche ou verte. Il n'y a pas non plus de trace d'ancien chemin sous la rue actuelle, cette voirie n'étant composée que de deux charges au maximum. On constate toutefois que la rue du Paradis a été percée en entamant d'environ 2 m le talus naturel qui reste bien visible au sud de la voie. On ne peut pas dater ce décaissement qui avait probablement pour but de réaliser une rue pas trop escarpée. Il reste possible que ces travaux aient entraîné la destruction de vestiges qui pouvaient se trouver au sommet de la pente naturelle.

Fig. 8 : Emplacement des fouilles archéologiques principales à Châteaumeillant.

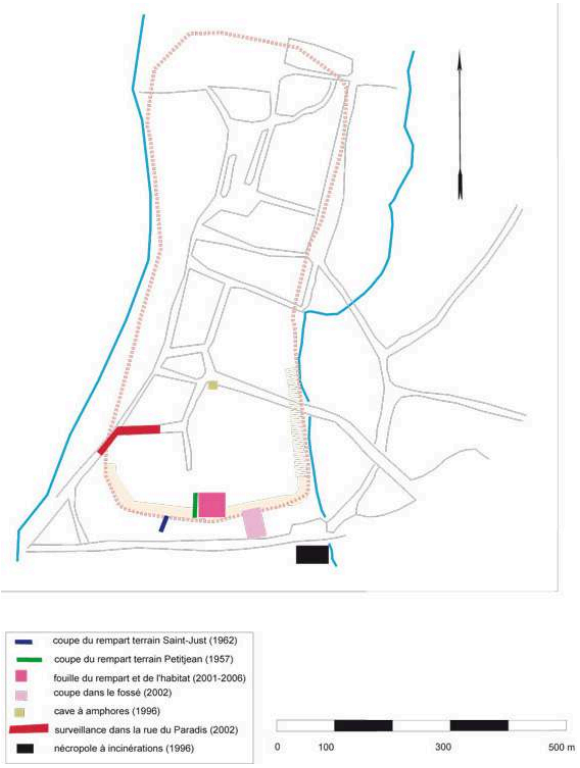

15 Étant donnée la hauteur initiale d'un rempart de type *murus gallicus*, qui doit être d'au moins 4 m, on peut difficilement évoquer ici un arasement total jusqu'au substrat qui aurait fait disparaître toute trace de la fortification à cause de travaux urbains depuis l'Antiquité. Cette découverte inattendue semble écarter l'hypothèse d'un rempart, *murus gallicus* et/ou rempart massif sur le côté ouest de l'*oppidum* et tendrait donc à nier l'existence d'un rempart de contour. Mais l'observation ayant été faite sur une surface réduite, cette hypothèse n'est valable que pour la partie examinée fortuitement et devra être confirmée par des observations complémentaires.

16 L'hypothèse d'un rempart de barrage au sud de Châteaumeillant peut être favorisée à la lumière d'autres arguments encore. On peut d'abord évoquer la taille très imposante du rempart au sud du site, sa hauteur actuellement conservée de 10 m, mais aussi sa largeur à la base. Cette largeur actuelle peut être liée à des éboulis du sommet et des pentes, mais en partie seulement. Son tracé légèrement courbe entre les deux rivières et cette hauteur impressionnante constituent une barrière visuelle et physique infranchissable contre les moyens militaires de l'Antiquité. Il est surprenant de constater que le côté sud ne semble toutefois pas le plus déficient sur le plan topographique puisque le versant naturel est plus élevé qu'à l'extrémité nord ; nous avons vu en effet plus haut que la dénivellation se situait entre 10 et 12 m au sud du promontoire, alors qu'elle n'atteint que 8 à 12 m au nord de l'*oppidum*. Ce rempart a donc été édifié pour protéger non pas le versant le plus faible du site, mais probablement son flanc le plus exposé. Étant donné que la voie de Poitiers à Clermont-Ferrand passe au côté sud (Chénon 1922), il est surtout probable que le rempart protégeait le flanc découvert à cette route. On peut aussi imaginer qu'il protégeait une ou plusieurs portes qui commandaient l'entrée dans l'*oppidum* depuis cette voie.

4.2. Voies routières et portes de l'*oppidum*

17 Pour traiter de la topographie de l'*oppidum* de Châteaumeillant et des enceintes, il nous semble essentiel d'évoquer le réseau de voies, celui-ci introduisant la question des portes, qui est un aspect fondamental de la configuration et de la topographie actuelle du site. L'étude du réseau viaire est aussi cruciale pour aborder la place de Châteaumeillant dans le commerce à moyenne et longue distance depuis La Tène.

18 La question des voies est généralement abordée à travers les connaissances actuelles sur le réseau antique. Mais comme C. Jullian en son temps, on peut accepter l'idée selon laquelle l'origine et la genèse des voies dites « romaines » sont antérieures à la conquête[10] (Jullian 1920 : 106). Le fait que le réseau viaire indiqué sur la table de Peutinger relie les *oppida* constitue un bon indice de l'existence de voies bien aménagées dès La Tène au moins. À l'heure actuelle, malgré des inventaires récents très précis sur les voies du Berry (Laüt 2001), les fouilles de contrôle sur les chemins antiques sont insuffisantes pour compléter ce dossier depuis les observations de Chénon (Chénon 1922). À la lumière des travaux du XIX^e^ s. et des recherches récentes, on peut supposer l'existence de huit voies passant à Châteaumeillant durant l'Antiquité (Krausz 2007a) (Fig. 9). La route la mieux connue est celle qui est indiquée sur la table de Peutinger où *Mediolanum*[11] est situé entre *Argantomago* (*Argentomagus*/Saint-Marcel) et *Aquis Neri* (Néris-les-Bains). Cette voie reliant Poitiers à Clermont-Ferrand passe donc par Châteaumeillant et a été particulièrement prospectée dans l'Indre et le Cher, notamment par É. Chénon. Mais il faut remarquer que même si les indications de l'archéologue du XIX^e^ s. sont très minutieuses, vérifiées sur le terrain et plutôt convaincantes, il ne propose pas d'hypothèse pour le tracé de la voie principale lorsqu'elle atteint Châteaumeillant et notamment dans la portion située au sud de l'*oppidum* entre la Sinaise et la Goutte Noire. On a donc dans le texte de Chénon l'indication selon laquelle la voie d'*Argentomagus* arrive dans le quartier Saint-Martin (Chénon 1922 : 73). Mais, il n'y a dans sa description aucune proposition de tracé sur les 500 m qui relient la Sinaise et la Goutte Noire. Pourtant, lorsqu'on examine la carte de Chénon, il dessine cette voie au sud de l'*oppidum*, là où se trouvent aujourd'hui la voie ferrée et la déviation de la ville. Mais dans aucune de ses descriptions, il n'évoque le tracé précis de ce tronçon. Sa localisation reste toutefois fondamentale pour situer les portes de l'*oppidum* de ce côté du promontoire.

Fig. 9 : Carte des voies antiques de la cité des Bituriges (Laüt 2001 : 113).

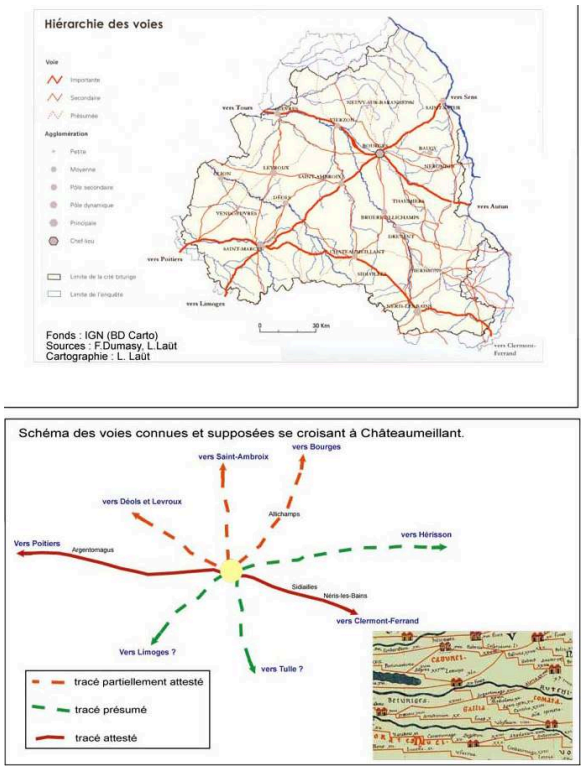

19 À l'heure actuelle, aucune porte n'a été localisée avec certitude. Deux hypothèses peuvent être proposées pour la partie sud du site, mais elles sont toutes les deux très fragiles en l'absence de preuves matérielles. Une entrée a pu se situer à l'extrémité sud-ouest de l'*oppidum*, là où la voie antique venant d'*Argentomagus* franchissait la Sinaise.

20 Une autre porte pourrait avoir été aménagée à environ 500 m à l'est, à proximité de la Goutte Noire, là où devait également se trouver un pont pour franchir cette rivière. Pour la première hypothèse, nous n'avons pas d'argument scientifique sérieux et l'observation sur le terrain n'apporte pas d'élément fiable. Le seul argument est encore la voie qui arrive d'*Argentomagus*, à l'ouest de l'*oppidum*, attestée à quelques dizaines de mètres du rempart (Chimier, Herment 1998). La seconde possibilité repose sur l'observation du rempart dont la hauteur s'amenuise brutalement côté interne de l'*oppidum* dans l'angle sud-est. Aussi, un gros relief, côté externe et en contrebas pourrait s'apparenter à un bastion. Mais aucun sondage n'a été fait à cet endroit (Fig. 10), si bien que cet aménagement, qui est probablement défensif, ne peut être attribué actuellement à une phase chronologique avec certitude.

Fig. 10 : Plan microtopographique de la partie sud de l'*oppidum* de Châteaumeillant. « La Michelette » et « Le Paradis ». Emplacement possible de la porte sud-est.

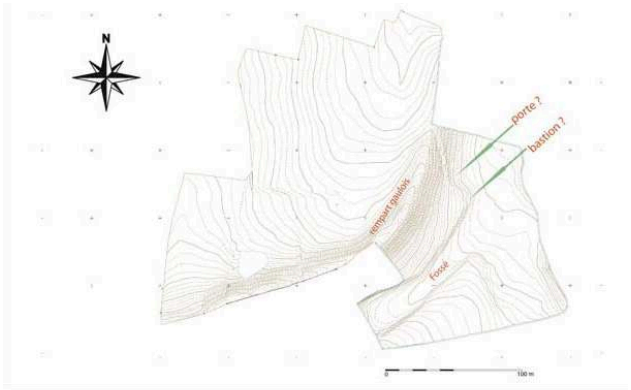

Photographie prise à l'extérieur et du côté sud-est de l'*oppidum*. La Goutte Noire se trouve juste derrière la ligne d'arbres.

4.3. Une voie centrale structure l'*oppidum*

Fig. 11 : Le cadastre actuel de Châteaumeillant et hypothèse de la voie centrale.

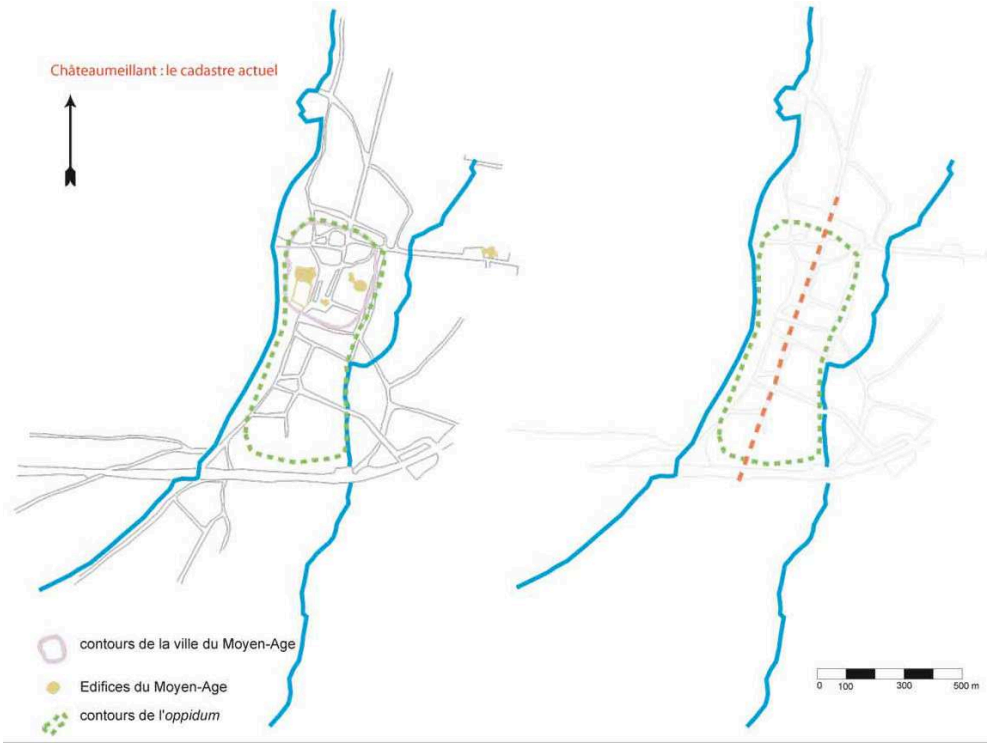

21 On peut aussi évoquer une toute autre hypothèse étant donnée la faiblesse de celles qui ont été présentées depuis Chénon. En observant le plan actuel de Châteaumeillant, on note l'existence d'un réseau de rues longitudinales qui sépare le plateau en deux parties presque égales (Fig. 11). D'orientation nord-sud, ces rues forment un axe central sur le plateau. Ce type de rue s'apparente à une artère principale desservant différents quartiers. L'existence de telles voies centrales est un caractère récurrent sur les *oppida* européens comme au Mont-Beuvray (Bibracte, capitale des Éduens) ou au Titelberg (Grand Duché du Luxembourg), pour ne citer que deux exemples très caractéristiques. À Bibracte, elle constitue manifestement une voie prestigieuse avec le remarquable bassin en forme d'œil qui s'intègre dans cette large voirie (Fig. 12). Au Titelberg, la voie centrale partage le site en deux en traversant l'*oppidum* d'une extrémité à l'autre (Metzler 1991 : 15). On remarque que comme dans l'exemple précédent, la voie est parallèle aux grands côtés de l'*oppidum* et relie les petits côtés. Les issues de cette voie sont des portes monumentales (n°3 et 4 du plan du Titelberg). Au Titelberg ou à Bibracte, on remarque que ces voies centrales ne sont pas rectilignes, mais que leur parcours est peut-être tributaire du relief ou d'autres obstacles liés à l'aménagement interne. Un autre exemple est celui de Manching en Bavière. Sur ce site, plusieurs voies non orthogonales découpent l'espace interne, mais l'une d'entre elles, rectiligne, sépare l'*oppidum* en deux parties. Une porte est connue à l'est mais pas à l'ouest. Un sanctuaire a été découvert au milieu du site (point A du plan de Manching). On peut enfin citer un exemple très proche, celui de l'*oppidum* de Levroux où l'on peut distinguer une très probable voie centrale qui partage la colline en deux parties et qui entre par une porte sud (Buchsenschutz 2003 : 37).

Fig. 12 : *Oppida* avec voie centrale.

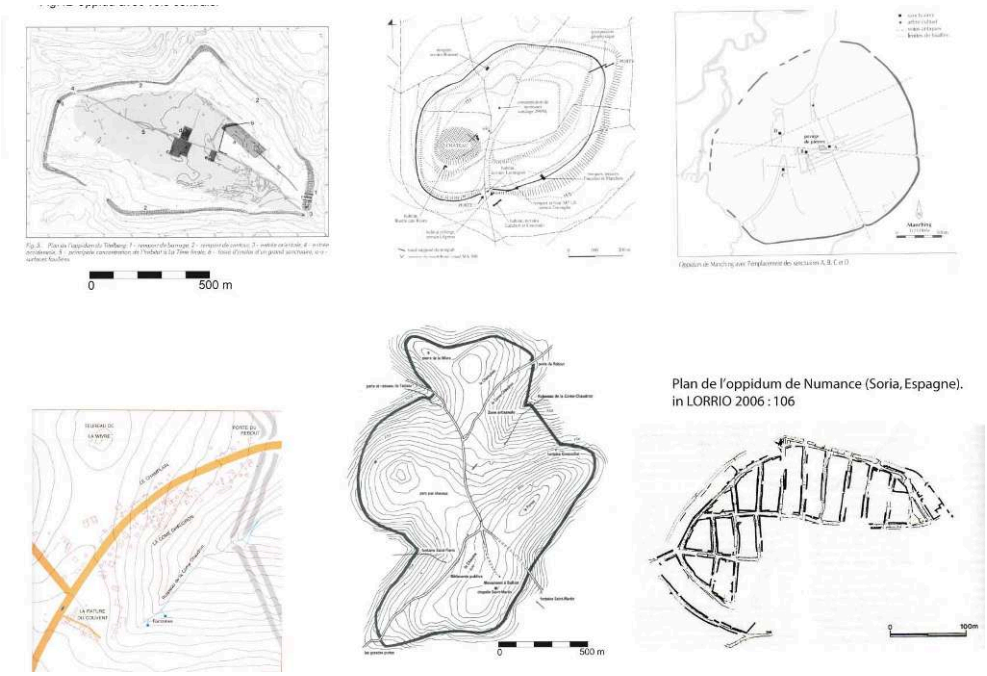

22 De ces exemples, il ressort que sur plusieurs *oppida*, il existe une structuration interne de type bipartite, qui s'organise autour d'une voie centrale qui peut être rectiligne ou non. Cet axe central permet d'organiser un réseau viaire secondaire délimitant des quartiers spécialisés. Ce type d'aménagement semble assez logique, dans la mesure où

les accès et la circulation dans le lieu de marché que représente l'*oppidum* doivent pouvoir se faire facilement.

23 Bien que ce type d'organisation fasse penser à une trame orthogonale, on ne décèle pas comme dans les agglomérations romaines une organisation de quartiers avec des *insulae*. Les exemples cités relèvent d'une organisation interne antérieure à la conquête romaine. Ce type d'organisation appartient aux *oppida* celtiques, même si on ne peut pas exclure une influence méditerranéenne dans cette conception de l'urbanisation. Aussi, ce modèle d'organisation est particulièrement bien connu dans la péninsule ibérique dès l'âge du Bronze final dans la vallée de l'Èbre, et il est bien documenté dès le Premier âge du Fer dans la Meseta (Cerdeño, Juez 2002 : 32). Le modèle de l'agglomération à rue centrale caractérise une série de petits sites de hauteur fortifiés, notamment dans le nord-est de l'Espagne, dans la zone occupée par les Celtibères. Ce modèle d'organisation se généralise au Second âge du Fer, aussi bien sur les petits sites fortifiés que dans les grands (Lorrio 2005 : 107). Ce modèle n'est peut-être pas seulement utilisé par les Celtes de la péninsule ibérique puisqu'on le retrouve aussi dans les sites de la côte est, chez les Ibères.

24 Dans l'approche de la topographie générale de l'*oppidum*, nous proposons un schéma hypothétique fondé sur l'existence d'une voie centrale à Châteaumeillant (Fig. 13). Son accès sud-ouest pourrait être situé là où Chénon le supposait, c'est-à-dire dans les environs du franchissement de la Sinaise aux abords du faubourg Saint-Martin. La voie pourrait pénétrer dans l'*oppidum* et se développer de manière rectiligne jusqu'à l'extrémité nord du site, c'est-à-dire dans le secteur où cet axe coupe l'actuelle route de La Châtre à Montluçon. Dans cette hypothèse, la voie ressortirait par une porte nord qui aurait pu exister sur le petit côté septentrional du site. De là, elle pouvait se diriger vers Allichamps et Bourges. Un embranchement secondaire pouvait conduire vers Hérisson, en direction de Lyon. Enfin, un autre a pu exister, se dirigeant vers Néris-les-Bains, puis Clermont-Ferrand. Quant aux autres directions évoquées plus haut, vers Saint-Ambroix, Déols, Limoges et Tulle, nous n'avons aucun élément solide permettant de proposer la localisation d'embranchements de voies. Ceux-ci ont pu se situer à l'intérieur de l'*oppidum* et sortir par des portes perçant l'enceinte, ou bien se croiser dans des carrefours extérieurs.

Fig. 13 : Hypothèses de localisation des voies, ponts et portes de l'*oppidum* de Châteaumeillant.

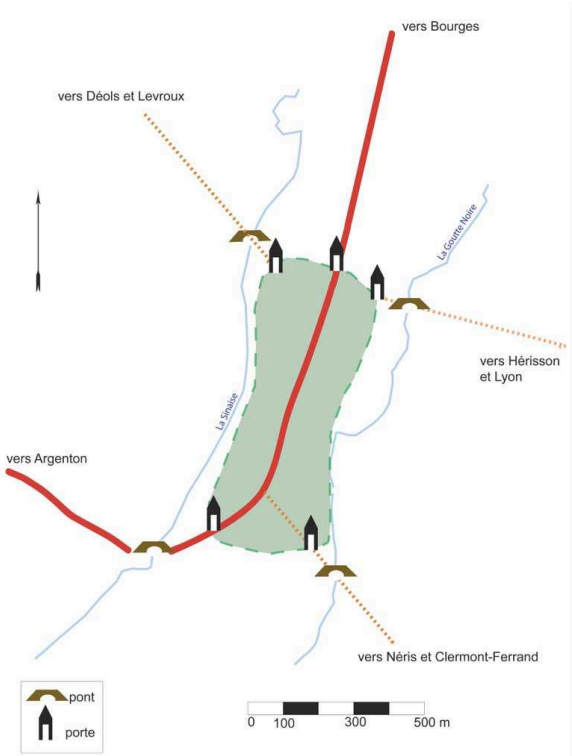

25 Ces hypothèses sont fragiles en l'absence de preuves matérielles sur le terrain. É. Chénon n'avait pu résoudre ce problème à son époque, et malheureusement cette question ne pourra probablement pas être tranchée avant longtemps. En effet, pour ce qui concerne l'hypothèse de la voie centrale et des portes supposées au nord et au nord-est, aucune vérification ne peut être faite car le tissu urbain actuel ne permet pas les fouilles ni les sondages.

5. Structure et organisation de la fortification de Châteaumeillant

26 Dès 1958, grâce à la coupe qu'ils réalisent à l'intérieur de l'*oppidum* (terrain Petitjean), É. Hugoniot et J. Gourvest identifient la présence de deux remparts successifs à Châteaumeillant : un *murus gallicus* et un rempart massif. Ils mettent également au jour une fosse et de nombreux objets laténiens. En 1961, pour observer le parement externe du rempart, ils ouvrent une tranchée dans le terrain Saint-Just, à 55 m de la fouille précédente. Ils mettent en évidence des traces de poutres distantes de 0,60 à 0,80 m les unes des autres. Le parement est composé exclusivement de micaschistes locaux et a une épaisseur de 0,50 m (Hugoniot 1961 ; Charles Picard 1963 : 386). Dans cette tranchée, le parement est conservé sur une hauteur de 1,40 m. Au-dessus, les logements de poutres transversales sont visibles sur une hauteur de 1,80 à 2 m, mais le parement est effondré dans cette partie (Hugoniot 1962 : 8). Le rapport de fouilles de 1962 est le dernier document dont nous disposons sur l'exploration du rempart. Dans ce rapport, Hugoniot émet pourtant le souhait de continuer la fouille des tranchées interne et externe en 1963, mais ces fouilles n'ont pas été réalisées.

27 Dans les deux coupes qu'il a ouvertes dans le rempart entre 1958 et 1962, É. Hugoniot n'a pas découvert de clous en fer. Cette absence pourrait être liée à la petite largeur de ses tranchées : É. Hugoniot aurait-il eu la « malchance » de fouiller précisément deux portions de *murus* sans clou, ou bien ce *murus* est-il réellement totalement dénué de clous ? É. Hugoniot indique dans ses rapports de fouille qu'il a observé des intersections de poutres longitudinales et transversales ; toutefois, l'examen minutieux de ces rapports montre que ces intersections rencontrées sont finalement peu nombreuses dans ses fouilles. De plus, il est possible qu'il n'y ait pas systématiquement des clous à chaque intersection dans un *murus gallicus*. Une recherche au détecteur s'est imposée dans la mesure où la présence des fiches est récurrente dans les *murus gallicus* de la cité des Bituriges[12]. Ainsi, sans devoir procéder à une fouille extensive dans le rempart, il nous a semblé utile de lever le doute sur la présence ou l'absence de clous en fer dans le *murus gallicus* de Châteaumeillant. La prospection au détecteur en 2001 s'est avérée négative, mais ce résultat ne permet pas de conclure définitivement. En effet, les appareils utilisés ne détectant les pièces ferreuses qu'à 0,50 m de profondeur au mieux depuis la surface, il reste possible que des clous soient présents en dessous de cette limite. C'est d'autant plus plausible que le *murus gallicus* de Châteaumeillant est recouvert par un rempart massif, dont la seule présence limite la prospection au détecteur. On ne peut pas conclure aujourd'hui à l'absence de fiches en fer à Châteaumeillant, la question reste non résolue. On peut seulement ajouter que tous les *murus gallicus* connus dans la cité des Bituriges ont des clous, sans exception (Krausz 2007b).

28 Le *murus gallicus* n'étant pas le seul rempart de Châteaumeillant, bien que très probablement le premier, se pose également le problème de la chronologie des remparts. Cette question concerne les périodes d'installation des différents types de remparts et leurs réfections éventuelles. É. Hugoniot et J. Gourvest pensaient que le *murus gallicus* avait été construit pendant la conquête romaine à cause des tessons de céramique trouvés dans la terre du rempart qu'ils attribuaient à cette période (Hugoniot, Gourvest 1961 : 200). Cependant, en 1999, D. Lallemand a renouvelé la datation de ces tessons qu'il attribue à La Tène C2 ou à la transition C2/D1 (Lallemand 1999). Ce rempart aurait donc été construit plusieurs décennies avant la conquête comme c'est le cas sur nombre d'*oppida* bituriges mais aussi dans d'autres cités gauloises où les *murus gallicus* datent de la fin du IIe ou du début du Ier s. av. J.-C. Dans leur publication, Hugoniot et Gourvest ne s'avançaient pas sur la datation du rempart massif qui recouvre le *murus gallicus*, mais concluaient qu'il « ne semble pas postérieur au Gallo-romain précoce ». À travers cet article de 1961, et surtout sur la question des événements historiques, on perçoit nettement l'influence des travaux de M. Wheeler et K. Richardson, publiés quelques années plus tôt (Wheeler, Richardson 1957).

29 Il reste cependant nécessaire que l'étude des *murus gallicus* soit reliée à l'examen des sources historiques (*de Bello Gallico*). On pense en effet aux événements connus ou supposés qui émaillent l'année 52 av. J.-C. dans le Berry, comme l'incendie des villes réclamé par Vercingétorix aux Bituriges[13]. Mais parmi les enceintes explorées dans cette cité comme Levroux (Buchsenschutz, Ralston 1975), *Argentomagus* (Krausz 1998), et plus récemment Luant, Meunet-Planches (Indre) mais aussi La Groutte (Cher) (Buchsenschutz 2002), aucune trace d'incendie attribuable au milieu de Ier s. av. J.-C. n'a encore été observée. Le parement externe du *murus gallicus* d'*Argentomagus* composé de pierres calcaires montre des traces de feu et une couche incendiée bute contre lui, mais

il est matériellement impossible de dater cet incendie (Krausz 2007b). Des couches charbonneuses observées fréquemment par Hugoniot et Gourvest dans les « caves à amphores » constituent une piste à développer. Mais depuis la reprise des fouilles en 2001, nous avons pu constater que dans l'habitat situé à l'arrière du rempart, les couches d'occupation mais aussi le remplissage des fosses, montraient systématiquement des traces d'incendie. La chronologie de l'habitat fouillé depuis 2001 à l'arrière du rempart se rapporte cependant à une datation plus ancienne, qui se situe à La Tène D1, comme probablement les « caves à amphores » fouillées dans les années 1970. L'*oppidum* a donc subi un ou plusieurs incendies, mais plusieurs dizaines d'années avant les événements rapportés par César.

30 Parallèlement à ces questions concernant les enceintes, la détermination de l'emplacement de l'habitat contemporain du ou des remparts définit un autre axe de travail. Celui-ci a également été traité depuis la reprise des fouilles en 2001 puisque les coupes du rempart ont été prolongées par des fouilles en plan de l'habitat. Mais jusqu'à présent, l'habitat n'a pas été exploré de manière extensive[14].

5.1. Le rempart massif

Fig. 14 : Comparaison d'Émile Hugoniot et de la coupe de 2001.

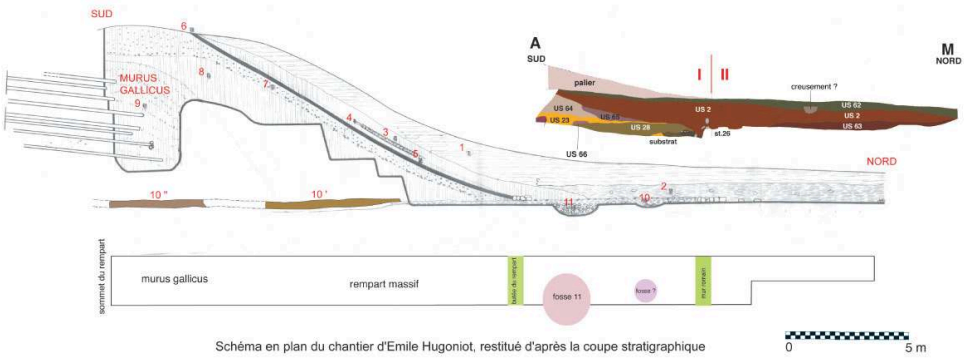

Schéma en plan du chantier d'Emile Hugoniot, restitué d'après la coupe stratigraphique

31 La comparaison entre les observations stratigraphiques d'É. Hugoniot et celles que nous avons rassemblées en 2001 portent sur une portion de la coupe nord-sud du rempart (Fig. 14). En effet, la coupe réalisée entre 1958 et 1961 mesurait 31 m de longueur, de la base au sommet du rempart. La coupe ménagée en 2001 mesure près de 20 m. Le rempart massif a pu être observé dans cette coupe (sections AM et FG, Fig. 14 et 15 ; annexe 2), mais aussi dans une coupe longitudinale par rapport à l'axe du rempart (section DC, Fig. 16 et 17).

Fig. 15 : Comparaison des coupes du rempart massif, sections AM et FG

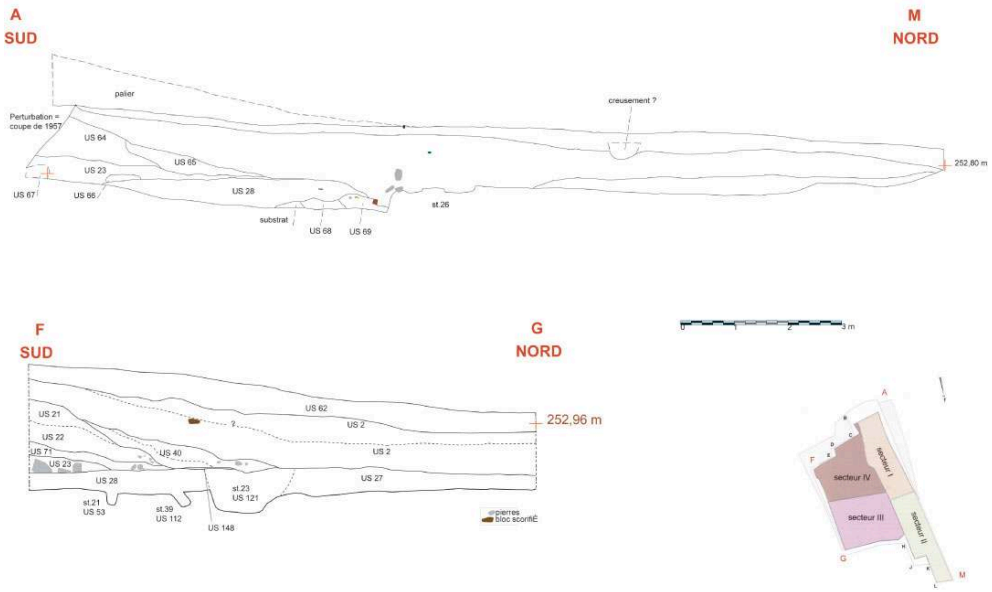

Fig. 16 : Coupe longitudinale en est-ouest du rempart massif : coupes cumulées EF et DC.

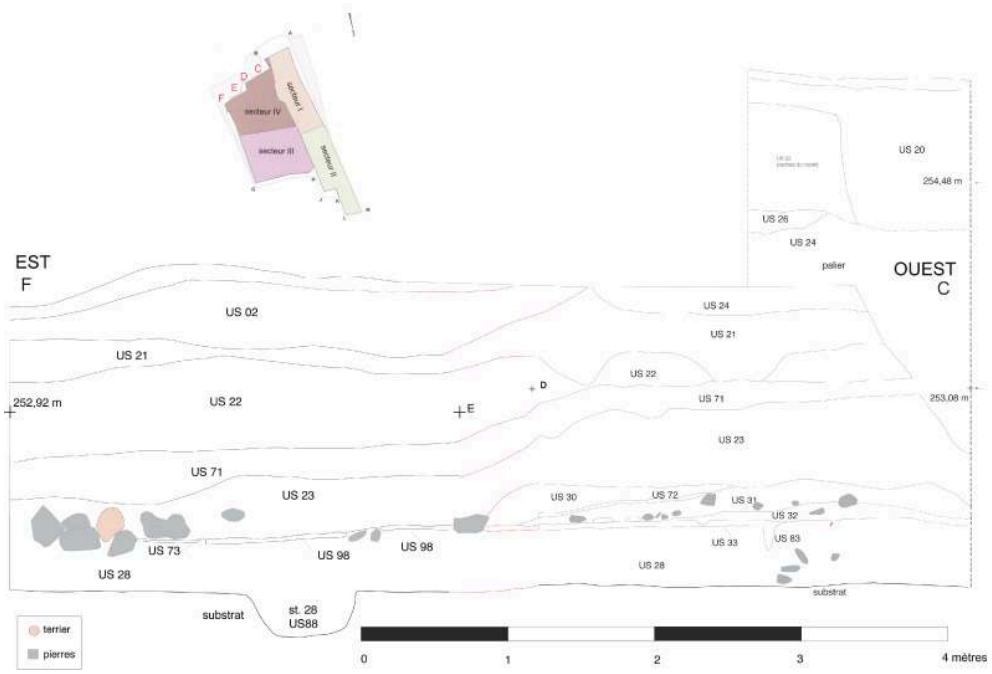

Fig. 17 : Photographies des coupes en 2003.

Détail de la coupe DC, fouille 2002

La coupe FG vue de l'ouest du chantier de 2003

5.1.1. Le socle du rempart massif

32 Les couches archéologiques reposent sur un substrat argilo-sableux de couleur orangée très chargé en mica. Au-dessus du substrat, repose une couche épaisse de 0,50 m environ (US 28=US 10 d'É. Hugoniot). Cette couche sablo-argileuse de couleur marron foncé est très homogène et elle contient de nombreux tessons protohistoriques ainsi que d'abondants charbons de bois. Son pendage est horizontal et suit probablement celui du substrat. C'est cette couche qui avait été interprétée par É. Hugoniot comme un « humus ancien ». Cette interprétation a été confirmée par une étude géomorphologique, il s'agit bien d'un sédiment bioturbé, une terre végétale qui a été scellée par le rempart (voir annexe 2). Cette couche a été percée par des fosses et trous de poteau qui correspondent aux vestiges d'un habitat qui peut être attribué à La Tène D1 d'après l'étude du mobilier céramique[15]. Cet habitat est probablement contemporain du *murus gallicus*. É. Hugoniot avait pensé que les fosses qu'il avait fouillées sous le rempart en 1959 se situaient sous sa couche 10. Sur ce point, il s'est trompé car ce sont bien les structures en creux qui percent cette couche qui repose sur le substrat. Il faut dire à sa décharge que la distinction n'est pas aisée à faire, car les sédiments ont la même texture et la même couleur. La relation stratigraphique a été établie dans la fouille de 2001 grâce à des relevés en trois dimensions qui ont permis de détecter des concentrations de mobilier dans les fosses avant que l'on puisse observer les contours des structures, à l'interface avec le substrat (Krausz 2001). Au-dessus de l'US 28, plusieurs lambeaux de paléosols ont pu être observés (US 33, 73, 98, Fig. 16 et 17). Ils reposent directement sur l'ancienne terre végétale et ont été écrasés par la masse du rempart, si bien qu'ils ne mesurent que quelques centimètres d'épaisseur. Ces

lambeaux de sol ont livré des petits tessons de céramique gauloise et des matériaux carbonisés, surtout US 33 qui est composée uniquement de torchis brûlé.

5.1.2. Le talus

33 La fouille de 2001 ayant été limitée pour raisons de sécurité, seule la base interne du rempart massif a pu être étudiée. Nos connaissances sur l'architecture interne de l'ouvrage restent lacunaires, mais le point le plus important des observations concerne la stratigraphie et la relation de ce rempart avec l'habitat qui le précède dans le temps. Le rempart massif est directement posé au-dessus des lambeaux de paléosols. Il est composé d'une série de couches superposées par lits successifs d'argiles multicolores et extrêmement compactes (US 23, 71, 22 et 21), variant de 0,20 à 0,50 m d'épaisseur. Ces couches argileuses ont été posées les unes au-dessus des autres rapidement. En effet, on n'observe pas de sédimentation entres elles de bas en haut de l'ouvrage. Les couches sont plus en moins chargées en pierres, galets et fragments de micaschistes. On a recueilli quelques tessons protohistoriques qui ne peuvent pas être datés avec plus de précision. La dernière couche observée est surmontée par l'US 2 qui constitue un remblai gallo-romain. Celui-ci contient des objets appartenant à une période large, du I^er^ s. av. J.-C. au IV^e^ s. ap. J.-C.

5.1.3. Une bande de pierres au pied du rempart

34 Au pied du rempart, on a pu observer une bande de pierres qui avait déjà repérée par É. Hugoniot en 1959 (Fig. 18). Celle-ci est composée de blocs d'origine diverse, grès, micaschistes et galets. Ces pierres se trouvent au-dessus d'US 28, dans laquelle elles sont légèrement enfoncées par endroits. Elles sont de modules différents mais généralement de grande taille, de 20 cm à 50 cm de côté. Elles ne sont pas nettement taillées, quelques-unes paraissent toutefois équarries ou dégrossies. Cette bande est composée d'une seule couche de pierres ; elle n'a donc pour épaisseur que celle des pierres. L'organisation générale est linéaire ; en revanche, les contours de l'US 23 sont très sinueux. Cette irrégularité permet de placer une limite approximative du pied du rempart, au moins pour le niveau inférieur. US 29 ne s'apparente pas à un mur, il n'y a pas de liaison entre les pierres, ni tranchée de fondation visible. Elles sont enrobées par le même sédiment qu'US 23. Quelques tessons de céramique protohistorique[16] ont été recueillis dans ce sédiment (US 23). L'interprétation de l'US 29 est délicate : sa faible largeur et son absence d'épaisseur écarte l'hypothèse d'un mur. Cependant sa localisation à la base du rempart, fait penser à une butée du rempart massif, hypothèse déjà évoquée par É. Hugoniot. On peut également penser à un effondrement de pierres ou à des éboulis issus du sommet du rempart, mais la régularité de la bande de pierres tant en épaisseur qu'en largeur écarte cette hypothèse, à moins qu'il y ait eu un effet de paroi. Nous n'avons cependant que peu d'arguments en faveur de l'hypothèse d'une butée car la faible épaisseur de cette bande ne suffirait pas à contenir d'éventuels effondrements qui glisseraient du sommet ou des pentes du rempart. De plus, US 23 et US 29 sont surmontées de la masse du rempart (US 71 et 22), ce qui signifie que ces pierres n'étaient pas visibles puisqu'elles étaient noyées sous le rempart.

Fig. 18 : Plan de la bande de pierres, US 29.

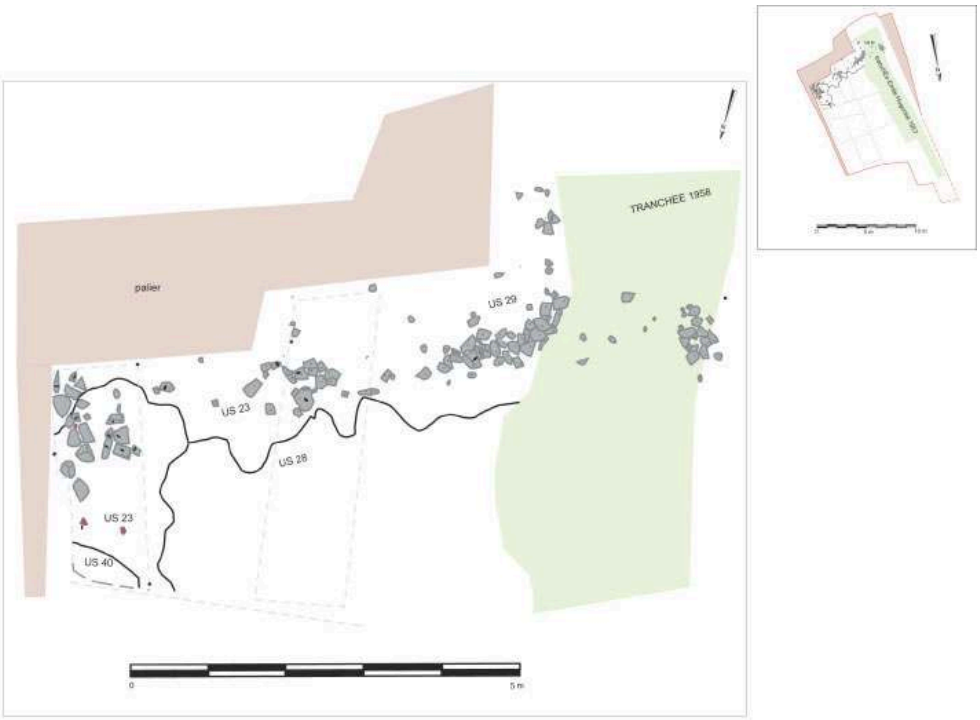

35 Chronologiquement, il est clair qu'US 29 est postérieure à US 28 sur laquelle elle repose, et elle est contemporaine d'US 23 dans laquelle elle est incluse. Dans une autre hypothèse, US 29 pourrait avoir servi de calage à une ligne de poteaux par exemple, pour contenir les terres du rempart massif. Mais aucun trou de poteau n'a été observé entre les pierres. On peut évoquer enfin une fonction de ligne de repère lors d'une étape de la construction du rempart massif. Une meilleure compréhension de cet aménagement pourrait probablement être apportée par une fouille sur plusieurs mètres de la base du rempart, vers l'ouest de l'enceinte par exemple, pour observer si cette bande est continue ou présente des interruptions, voire comporte des structures complémentaires.

5.2. Le grand fossé

36 La réalisation d'une fouille à l'avant du rempart a été motivée par la recherche de l'origine des sédiments constituant le corps de la fortification massive explorée partiellement à l'intérieur du site.

37 En effet, l'observation géomorphologique de ces couches (US 21, 22, 23) a montré une origine naturelle, provenant d'un substrat très différent de celui qui constitue l'intérieur de l'oppidum. Celui-ci est en effet composé d'une argile sableuse homogène, de couleur orangée assez claire et invariable, contenant des paillettes de mica doré, le mica étant de plus en plus dense en profondeur. Les couches constituant le rempart massif sont des argiles bariolées, de couleur diverse variant du jaune au vert. Elles contiennent en quantité notable des galets blancs, des fragments de grès et de micaschistes. Ces argiles bariolées et les micaschistes ne sont pas présents dans le substrat du plateau à La Michelette. Étant donnée la présence de l'énorme fossé à l'avant du rempart, nous avons cherché à vérifier si les argiles bariolées et les roches

constituant le rempart provenait de son creusement. Parallèlement, un sondage dans le fossé permettait de ménager une coupe et d'aborder la morphologie de la structure, enfin de recueillir éventuellement des éléments de datation.

5.2.1. Topographie du fossé en surface

38 Le fossé étant orienté est-ouest, le sondage le coupe transversalement et perpendiculairement par une section nord-ouest/sud-est sur une longueur de 40 m (Fig. 19). L'endroit a été choisi toutefois de manière aléatoire, de façon à couper la saillie située au pied du rempart (Fig. 20). Ce relief, qui suit linéairement le pied externe du rempart, est bien visible dans la prairie du Paradis. À la surface du sol actuel, le fossé est bien localisé, dans une parcelle entretenue par la commune et qui borde le pied du rempart jusqu'à la déviation de Châteaumeillant. À l'ouest, le fossé est apparent pratiquement jusqu'à la route de Sainte-Sévère où il se perd dans des taillis épais. De l'autre côté de la route, il n'y a plus de trace du fossé aux abords de La Sinaise.

Fig. 19 : Plan microtopographique de la partie sud de l'*oppidum* de Châteaumeillant. Emplacement du rempart et du fossé d'après la topographie de surface et les données de la fouille.

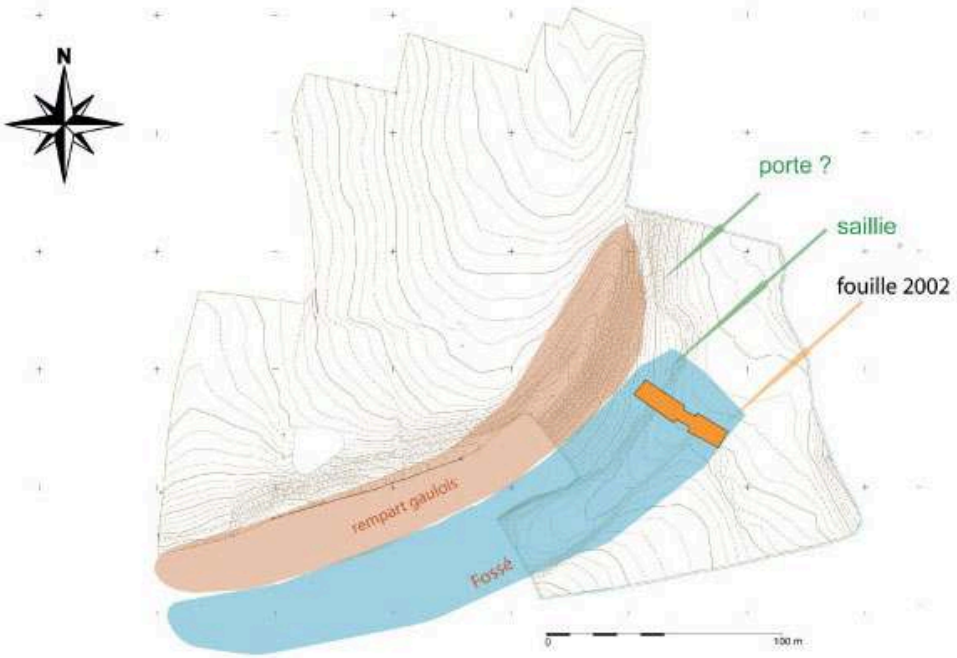

Fig. 20 : Le fossé de Châteaumeillant en 2002.

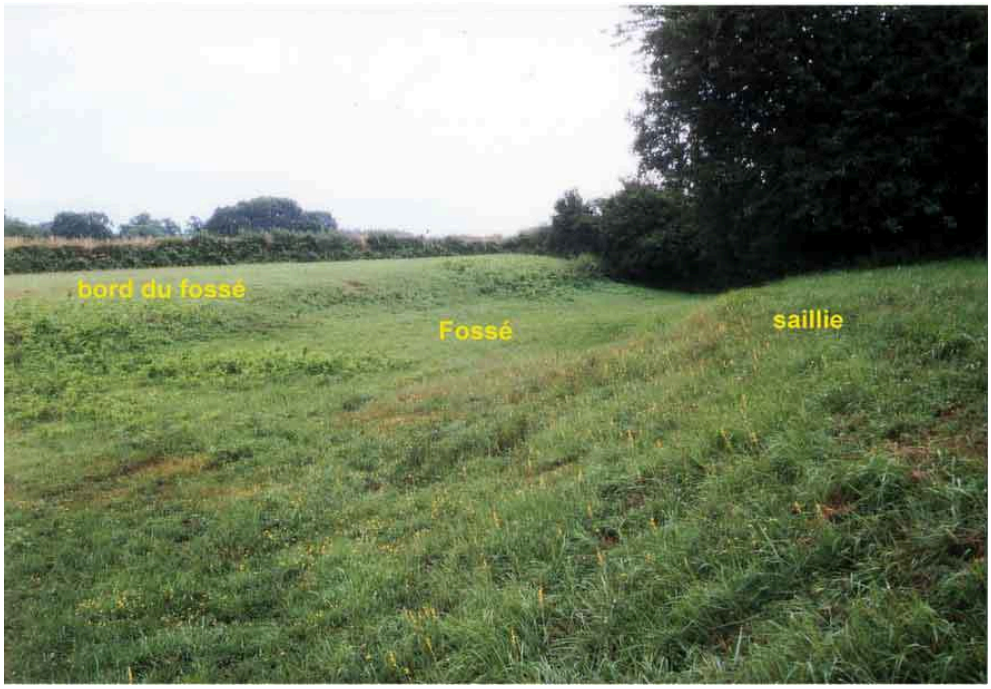

39 À l'est, la trace du fossé s'interrompt assez brutalement à une soixantaine de mètres de La Goutte Noire. D'après les observations de surface, il ne se poursuit pas jusqu'à la limite de la rivière, mais disparaît avant, sans qu'il soit possible aujourd'hui de connaître exactement sa terminaison. Sans fouille ni sondage, on ne peut expliquer actuellement pourquoi on perd sa trace. Globalement, il suit une courbe souple au pied du rempart sur près de 500 m de longueur. Il est possible qu'il se continue vers le nord-est, suivant le tracé du rempart, mais à la surface du sol sa présence est bien moins claire que sur le côté sud. Sur ce côté, s'il est aussi visible en surface, c'est parce qu'il n'est pas complètement comblé. On peut estimer que la hauteur non comblée aujourd'hui est encore d'1 m environ. Au sud du rempart, on identifie bien le bord et on observe à une vingtaine de mètres vers le nord le relief linéaire au pied du rempart. Dans le milieu de la structure, on remarque que la surface est plane, évoquant la présence d'un fond plat (Fig. 21).

Fig. 21 : La coupe dans le fossé.

5.2.2. Description de la stratigraphie du fossé

40 Le sondage ayant pour objectif principal d'observer le substrat, celui-ci a été recherché et rapidement atteint. Sans surprise, il est composé d'argiles multicolores variant du jaune au vert. Elles comportent des inclusions de galets blancs, de grès (Grès de Châteaumeillant) et de micaschistes. Il ne fait plus désormais aucun doute que le substrat extrait du creusement de ce fossé a été déposé sur le *murus gallicus*, constituant ainsi le talus massif.

41 Deux structures ont été individualisées dans le sondage (Fig. 22) :
- la structure 1 : un grand fossé à fond plat en relation avec le talus massif ;
- la structure 2 : un fossé en V à fond arrondi et parois évasées, surmonté d'un talus. Située au nord du sondage, au pied du rempart, elle recoupe la structure 1.

Fig. 22 : Coupe du fossé de Châteaumeillant.

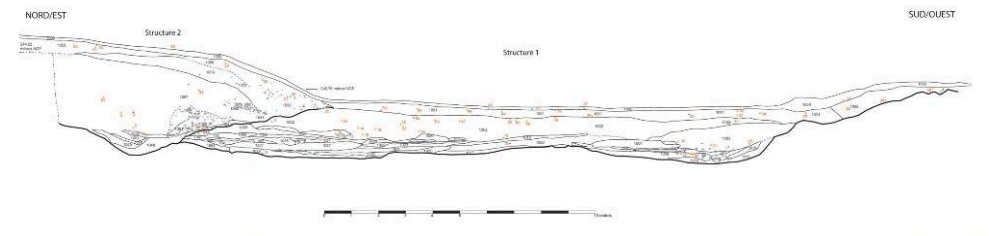

A. La structure 1

42 Le fossé fonctionnant avec le rempart massif est une structure à fond plat, présentant un bord évasé mais très abrupt au sud. À la base du fossé et du bord sud, on observe un surcreusement de 0,80 m de profondeur sur une longueur de 7 m environ. En progressant vers le nord, le fond est presque parfaitement plat sur une longueur de 15 m.

43 Le recoupement potentiel d'une structure postérieure pour ce recreusement doit être écarté. En effet, l'examen attentif de la stratigraphie montre que les couches à pendage horizontal sont continues et ne recoupent aucune couche antérieure. Le comblement du surcreusement est composé de plusieurs couches d'argile de décantation reposant sur le fond (US 1013, 1016). US 1016 montre un pendage très oblique du sud vers le nord comme 1015. Elle peut correspondre à des éboulis provenant du sommet du fossé ou à l'effondrement de la paroi sud. Ces couches de décantation et d'éboulis sont surmontées de niveaux horizontaux, alternant des couches argileuses et de fins litages contenant des cailloutis épars. Du mobilier appartenant à l'époque gallo-romaine a été recueilli dans le surcreusement (objets 20 à 23).

44 Dans les 15 m suivants, la stratigraphie est composée de couches horizontales et continues, d'épaisseur généralement constante, qui se superposent du bas jusqu'en haut du remplissage, sans indice de recoupement entre elles. Entre des couches d'argile de décantation (épaisses au fond : US 1017, 1029), s'intercalent des strates plus fines dans le reste du comblement, mais aussi des couches plus ou moins épaisses d'argiles sableuses sous forme de litages contenant des cailloutis à granulométrie souvent fine à très fine. Ces couches à granulométrie fine sont liées à la circulation de l'eau et se sont constituées lors d'épisodes plus ou moins rapides. Elles peuvent indiquer des périodes de végétation dans le fossé en partie comblé. Les pierres sont absentes de ce remplissage et le mobilier archéologique est rare.

45 Dans les 27 premiers mètres de la coupe, ces alternances de couches horizontales sont surmontées par l'US 1002, couche épaisse de 0,50 à 1 m, qui représente l'avant-dernier événement du comblement du fossé. Au sud, elle suit le pendage du bord du grand fossé puis devient horizontale en suivant une parallèle au fond de la structure. Elle contient par endroits des lentilles de graviers (graviers de quartz). La granulométrie est plutôt fine et elle contient du mobilier de l'époque gallo-romaine.

46 Au-dessus, on observe US 1001, couche horizontale d'épaisseur constante, située sous la terre végétale. Elle correspond au dernier événement du comblement du fossé. Elle se distingue mal d'US 1002, mais est un peu plus foncée qu'elle. Sa granulométrie fine est identique. Elle contient de petits tessons gallo-romains et deux tessons probablement du Moyen Âge.

47 À 29 m depuis le bord sud, la structure 1 est recoupée par le creusement d'un autre fossé. Cette relation masque le bord nord du grand fossé à fond plat et la jonction avec le talus du rempart massif. Ce bord n'est toutefois pas très éloigné, mais on ignore s'il existait une berme entre le bord du fossé et le pied externe du talus massif.

B. La structure 2

48 La structure 2 comprend un fossé en V à fond arrondi et un talus de terre situé à l'avant de celui-ci. Bien qu'il ne soit pas certain que fossé et talus aient fonctionné ensemble,

leur distinction dans la stratigraphie est très difficile si bien que nous avons considéré qu'il s'agissait d'une seule structure. Comme nous le verrons plus loin, on n'exclut pas l'existence de deux aménagements successifs à cet endroit.

49 Le fond du fossé de la structure 2 a été atteint à 4 m depuis la surface actuelle. Au fond, reposent des argiles compactes, liées à la décantation des eaux (US 1048, 1049, 1050,1052). Au-dessus des couches de décantation, US 1051 est une strate épaisse de plusieurs mètres, un sédiment brun très compact dans lequel on ne distingue pas de nuances. Elle constitue un talus incliné du nord vers le sud, se terminant à sa base par deux amas de pierres distincts : US 1053 et US 1060.

50 US 1053 est composée de pierres non taillées (grès, galets, quelques micaschistes), peut-être sont-elles toutefois équarries ou préparées. Leur disposition ne peut évoquer un mur, même effondré. Il n'y a pas de liaison entre elles, sauf un sédiment brun argileux. Celui-ci ne les lie toutefois pas. Un petit bloc de mortier (?) a été observé. Il y a aussi des fragments de terre cuite architecturale et de nombreuses coquilles de gros escargots.

51 US 1060 contient des pierres de nature diverse (schistes, galets, grès dont certains brûlés) et de taille très semblable. Elles ne sont pas taillées, peut-être calibrées. Dans le sédiment brun, les escargots sont très nombreux. On note également quelques tessons de terre cuite architecturale. Cet ensemble est en place et ne correspond pas à une structure effondrée. Il se trouve dans la continuité d'US 1053 qui est identique, le tout formant un talus escarpé. L'ensemble est recouvert par une série de couches obliques (US 1056, 1058, 1059) de nature analogue à 1053 et 1060, mais qui peuvent constituer également des éboulis du sommet et des pentes du rempart.

52 Dans cet ensemble, on distingue US 1042, petite couche à pendage oblique du sud vers le nord, d'épaisseur à peu près constante. Elle fait probablement partie de la structure 2, les pierres de l'US 1053 suivent le pendage de cette couche. Elle constitue la première couche qui coupe les US horizontales du fossé structure 1 (elle coupe 1033 et 1047 horizontales). Elle peut correspondre à un niveau de circulation (?) lié à la préparation de l'aménagement lié à la structure 2.

5.2.3. La datation du fossé

53 Environ 70 fragments objets ont été recueillis dans la coupe du fossé de Châteaumeillant. Ce sont de petits tessons d'amphore, de céramique gauloise et gallo-romaine (Fig. 23), des fragments de terre cuite architecturale, mais aussi un fragment probable de fibule en fer et un petit clou de chaussure gallo-romaine. Nous ne présentons pas de dessins car les fragments sont très petits, la céramique n'étant représentée que par des tessons aux formes non identifiables. Nous avons donc tenté d'en extraire un maximum d'informations à partir de l'examen des pâtes. Parmi les tessons gallo-romains, on note la présence de plusieurs fragments appartenant à de la céramique *terra nigra* du Haut Empire [17]. La présence des tessons protohistoriques, certes rares, mais situés dans les couches inférieures, montre que la première phase de comblement se constitue très probablement avant l'époque gallo-romaine. Les tessons du Haut Empire, quant à eux n'apparaissent que dans les couches qui ne reposent pas directement au fond du fossé. Les éléments de mobilier ne sont pas assez fiables pour dater le dépôt des couches reposant sur le fond avec plus de précision. De plus, le dépôt des couches a pu s'étirer dans le temps puisqu'il s'agit d'un comblement naturel. Il nous semble toutefois important de remarquer que les couches inférieures contiennent les

éléments les plus anciens, des tessons protohistoriques et augustéens. Ces niveaux se sont donc constitués entre la fin de l'âge du Fer et le Haut Empire. La liaison entre le creusement du fossé et la construction du rempart massif étant indéniable, on peut également s'appuyer sur la stratigraphie observée à La Michelette dans le rempart massif pour approcher la datation de l'ouvrage.

Fig. 23 : Inventaire du mobilier recueilli dans la coupe est du fossé.

n°objets	n°str.	n°US	type de matériel	datation
1	2	1050	fragment de TCA 2 cm	gallo-romain ?
2	2	1052	céramique 1cm	gallo-romain ?
3	2	1051	TCA 0,5 cm	gallo-romain ?
4	2	1051	céramique 2 cm	protohistorique
4	2	1051	céramique 2 cm	protohistorique
5	2	1051	TCA 1 cm	gallo-romain ?
6	1	1033	céramique 1,5 cm	gallo-romain
7	2	1053	TCA 6,5 cm	gallo-romain
8	2	1053	TCA 2 cm	gallo-romain ?
9	1	1002	TCA 3,5 cm	gallo-romain ?
10	1	1029	céramique1,5 cm	protohistorique ?
11	1	1033	céramique 5,5 cm	gallo-romain
12	1	1030	terra nigra : 5,3 cm	haut empire
13	1	1030	céramique 3 cm	gallo-romain ?
14	1	1002	TCA 7,5 cm (brique ?)	gallo-romain ?
15	1	1002	clou chaussure	gallo-romain
16	1	1002	TCA 1 cm	gallo-romain ?
17	1	1002	céramique1,5 cm	gallo-romain ?
18	1	1002	fond céramique	gallo-romain
19	1	1002	céramique1,5 cm	protohistorique
20	1	1008	sigillée	gallo-romain
21	1	1003	céramique 6 cm	gallo-romain
22	1	1008	amphore 8 cm	gallo-romain ?
23	1	1003	céramique 2,5 cm	gallo-romain
24	1	1001	TCA 2,5 cm	gallo-romain
25		1000	TCA 7 cm	gallo-romain
26	1	1055	céramique 3 cm	15e-18e
27	1	1055	fibule en fer ?	indéterminé
28	1	1055	TCA 3,5 cm	gallo-romain ?
29	1	1055	TCA 2,5 cm	gallo-romain ?
30	1	1001	bord 2,5 cm	gallo-romain
31	1	1002	céramique 2,5 cm	gallo-romain
32	1	1001	céramique 2 cm	gallo-romain
33	1	1001	TCA 6 cm	gallo-romain ?
34	1	1001	TCA 6,5 cm	gallo-romain ?
35	1	1003	céramique	gallo-romain
36	1	1001	TCA 3 cm	gallo-romain ?
37		1000	céramique 1,5 cm	gallo-romain
38	1	1002	céramique 3,5 cm	gallo-romain ?
39	1	1001	TCA 5,5 cm	gallo-romain ?
40	1	1002	TCA 1 cm	gallo-romain ?
41		1000	céramique comm. grise 1,5 cm	gallo-romain
42	1	1002	céramique grise 1,5 cm	gallo-romain
43	1	1002	TCA 2,5 cm	gallo-romain ?
44	1	1001	bord 3 cm	mérovingien
45		1000	céramique 2,5 cm	gallo-romain ?
46	1	1001	TCA 4 cm	gallo-romain ?
47	1	1002	sigillée ? 1 cm	gallo-romain
48	1	1002	céramique2 cm	gallo-romain ?
49	1	1001	TCA 4 cm	gallo-romain ?
50	1	1002	céramique 3 cm	protohistorique
51	1	1002	TCA 3 cm	gallo-romain ?
52	1	1002	TCA 3,5 cm	gallo-romain ?
53	1	1001	terra nigra 3,5 cm	gallo-romain
53	1	1001	céramique 3,5 cm	protohistorique
54	1	1002	TCA 3 cm	gallo-romain ?
55	1	1002	TCA 2 cm	gallo-romain ?
57	2	1056	TCA 5 cm	gallo-romain ?
58	2	1056	tegula ? 7,5 cm	gallo-romain ?
59	2	1056	céramique 5 cm	gallo-romain
60		1000	céramique 1,5 cm	moderne
61	2	1058	TCA 1 cm	gallo-romain ?
62	2	1058	TCA 2,5 cm	gallo-romain ?
63	2	1058	céramique 1,5 cm	moderne
64	2	1057	molaire de porc	indéterminé
65	2	1057	bord céramique	gallo-romain
66	1	1008	céramique, amphore	gallo-romain
67		1008	céramique, amphore	gallo-romain
68	2	1049	briques	gallo-romain ou Moyen-ge
69	2	1053	tegula	gallo-romain
70	1	1055	fibule en fer ?	indéterminé

54 La grande section présentée plus haut (Fig. 15, 16 et annexe 2) donne de précieuses indications pour la chronologie. Les petites couches horizontales qui surmontent US 28 (c'est-à-dire US 73 et 98, 32 et 33) appartiennent à des niveaux de circulation antérieurs à la construction du rempart massif. Ceux-ci fonctionnent manifestement avec les fosses et les bâtiments sur poteaux implantés dans ce secteur de l'*oppidum*. Plusieurs fosses situées sous le rempart massif ont été fouillées : la fosse 11 en 1959 et la fosse 20 entre 2001 et 2003. Même si on n'est pas certain que l'ensemble du mobilier des fouilles des années 1950 ait été retrouvé, D. Lallemand a pu dater la céramique de la fosse 11 de La Tène D1b (Lallemand 1999). De même, la fosse 20 étudiée plus récemment est datée de la même période (Lallemand inédit).

55 En revanche, une erreur a subsisté longtemps au sujet de la couche 10 dont Hugoniot et Gourvest pensaient qu'elle recouvrait la fosse 11, donc lui était postérieure. Depuis les fouilles récentes, la position stratigraphique de l'US 28 est mieux cernée. La fouille de 2001 a montré que les fosses de La Tène D1 avaient été creusées dans cette couche 10 (US 28), mais les contours de ces fosses ne sont pas visibles dans la couche au-dessus du substrat. Ce sont donc les fosses qui sont postérieures à l'US 28 et non l'inverse, mais il faut nuancer cette observation. En effet, l'US 28 étant un humus, une couche de terre végétale, celle-ci a subsisté très probablement jusqu'à la fin de l'Antiquité au moins. On la retrouve partout dans la prairie située derrière le rempart, moins bien conservée au

fur et à mesure que l'on s'éloigne du rempart. Dans les fouilles récentes à l'arrière du rempart, nous avons pu constater que des fosses gallo-romaines ont également perforé cette couche. Mais ces fosses sont toutes situées hors du contexte du rempart. En 2002, dix sondages aléatoires de 0,70 m de côté ont été réalisés dans la prairie située à l'arrière du rempart. Dans ces sondages, on a découvert les vestiges de fosses laténiennes mais aussi gallo-romaines, perforant toutes cette couche (Krausz 2002). Cette observation montre que l'humus conservé, appelé couche 10 par Hugoniot puis US 28, existait dès La Tène et qu'il a perduré pendant l'Antiquité. Il représentait le niveau de terre arable et le niveau de circulation n'a pas du beaucoup varié en altitude entre l'époque gauloise et l'époque gallo-romaine. C'est finalement surtout le contexte du rempart qui change notre perception de cette couche : elle est scellée par le *murus gallicus* dont la construction est attribuable à La Tène C2/D1 (Lallemand 1999). Elle est aussi scellée plus au nord par le rempart massif qui recouvre des niveaux et des fosses de La Tène D1b. Un peu plus au nord encore, là où il n'y a plus de rempart, on trouve des fosses gallo-romaines creusées elles aussi dans US 28. Il reste probable que des éléments de La Tène D2 aient pu être découverts dans les années 1950 dans cette couche, ce qui expliquerait l'attribution à cette période de certaines formes céramiques ; mais on ne sait pas à quel endroit de la fouille ces éléments ont pu être précisément trouvés. Dans les fouilles récentes, le mobilier recueilli dans l'US 28 n'est pas postérieur à La Tène D1b, au moins dans toute la zone située sous le rempart massif.

56 La couche inférieure du rempart massif (US 23) repose directement sur les niveaux de circulation attribuables à La Tène D1b et on remarque qu'il n'y a pas de sédimentation entre les paléosols et l'US 23. L'absence de sédimentation à cet endroit entre ces deux états est une donnée très importante : elle indique que la seconde fortification a été réalisée peu de temps après la fréquentation de ces sols, donc à la fin ou après La Tène D1b. L'US 33 est une couche de destruction de torchis brûlé qui se situe dans le prolongement des niveaux de circulation, bien identifiée en plan grâce à un effet de paroi. L'angle d'un bâtiment sur poteaux et sablières basses a été fouillé sous le rempart massif à environ 2 m de la fosse n° 20. De grandes plaques de torchis et de clayonnage brûlé ont été découvertes dans cette fosse, celles-ci ont été manifestement basculées dans la structure. Cette observation montre que la destruction de ce bâtiment peut être attribuée à La Tène D1b, à une époque où les vestiges incendiés ont été à la fois évacués dans une fosse proche mais aussi compactés au niveau du sol de circulation, juste au-dessus d'US 28 (Krausz 2001, 2002).

57 Nous pensons que l'absence de sédimentation indique que le rempart massif a recouvert cette occupation, les niveaux de sol et les fosses, rapidement après leur abandon. Les tessons protohistoriques recueillis dans le rempart massif ne nous semblent pas assez fiables pour le dater ; ils peuvent en effet être résiduels dans les sédiments rapportés pour le construire. Ces couches ne contiennent toutefois aucun tesson gallo-romain, ce qui plaide aussi en faveur d'une datation antérieure à cette période. Ces observations concernant la chronologie sont d'ordre stratigraphique et déductif. Les éléments chronologiques rassemblés dans le rempart et dans le fossé à fond plat sont cohérents et font converger la datation entre la fin de La Tène D1b et La Tène D2. C'est probablement au cours de cette période que l'*oppidum* de Châteaumeillant renforce son *murus gallicus* en construisant un rempart massif, précédé d'un large fossé de 500 m de longueur et près de 40 m de largeur.

5.2.4. Interprétation des structures : le fossé de la fortification massive

58 L'interprétation de la structure 1 pose peu de problèmes. Elle offre toutes les caractéristiques que l'on peut attendre d'un grand fossé à fond plat précédant un rempart massif. Il ne fait aucun doute que la structure 1 est un fossé défensif, étant donnée son ampleur et la présence d'un rempart massif de plus de 10 m de hauteur auquel elle est reliée. La fortification postérieure masque le mode de liaison entre le fossé et le rempart, et par conséquent nous ignorons si une berme a été aménagée au pied du rempart. Ce type d'aménagement est suggéré par I. Ralston (2006 : 61) et a pour fonction de ménager un passage entre le fossé et le rempart, et de favoriser ainsi la maintenance de l'ouvrage. Cette terrasse étroite doit permettre également d'empêcher les éboulis du rempart dans le fossé et de ce fait le garder propre et en bon état. Il s'agit d'un élément architectural important pour la cohésion de l'ensemble et de son entretien. Mais dans le cas d'une défense réalisée très rapidement, il n'est pas certain que la berme puisse être systématiquement aménagée. Le raccordement entre fossé et rempart massif peut dans ce cas être rapidement façonné.

59 Le comblement non terminé de ce fossé (au milieu, l'épaisseur du comblement atteint 1,50 à 2 m sous le niveau actuel) montre des couches horizontales d'origine naturelle exclusivement. Elles se sont constituées lors d'épisodes plus ou moins rapides de décantation de matières organiques et de circulation ou de stagnation d'eau. Mis à part le recoupement de la structure 2 dans le grand fossé, on n'observe aucune trace d'intervention anthropique dans la structure à fond plat : pas de réaménagements, pas de creusements. Le mobilier archéologique, présent sous forme de petits tessons et de fragments de terre cuite architecturale est résiduel, en aucun cas sous forme de dépôt volontaire.

60 Le surcreusement visible près du bord sud, pour lequel on a écarté l'hypothèse d'un recreusement, a pu faire office de canal pour concentrer les eaux vers le sud. On ne peut exclure sa fonction dans le cadre du système défensif du fossé. En effet, en concentrant de l'eau à l'extrémité du fossé, cet aménagement pouvait ralentir ou arrêter des assaillants potentiels, barrant l'accès au rempart par une douve. Dans le système défensif, cet aménagement peut avoir un rôle dissuasif dans la mesure où la profondeur ne peut être évaluée à première vue.

61 Aussi, étant donnée l'épaisseur importante et la fréquence des couches d'argile de décantation dans le comblement du fossé à fond plat, il faut envisager qu'il n'ait pas été nécessairement conçu pour être sec, mais au contraire humide, voire en eau. Des exemples de tels fossés sont connus comme à Cherbury dans l'Oxfordshire ou Stanwick dans le Yorkshire (Ralston 2006 : 64) qui sont humides par endroits. Pour I. Ralston, l'humidité dans les fossés peut être un argument défensif complémentaire. À Châteaumeillant, l'eau et des végétaux décomposés stagnant sur 500 m de long et 40 m de large, créant une sorte de marécage, ont pu avoir un effet défensif, si ce n'est d'abord dissuasif.

62 La structure 1 étant recoupée par la structure 2, celle-ci masque le bord nord et ne permet pas d'observer dans la coupe ses caractéristiques et son raccordement au rempart. Si on prolonge la limite du substrat qui s'amorce à l'extrémité nord de notre coupe, on obtient l'hypothèse d'un profil complet du fossé (Fig. 24). Dans cette hypothèse, la largeur du fossé atteindrait entre 40 et 45 m à l'ouverture et une profondeur d'origine de 3 m environ.

Fig. 24 : Restitution du profil du rempart massid fe Châteaumeillant et comparaisons avec quelques remparts de type Fécamp (d'après Weeler 1957 : 10).

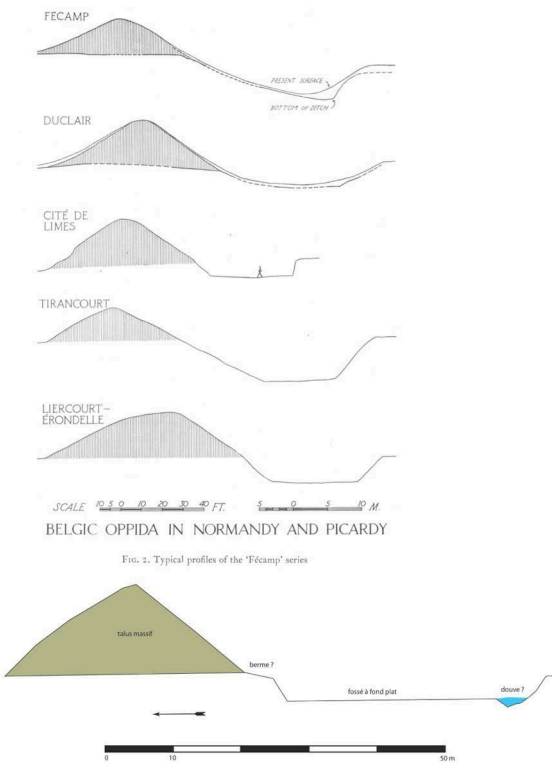

63 Si les chercheurs sont prolixes sur les habitats et les *oppida*, on trouve très peu de comparaisons sur les fossés et les remparts massifs. La plupart des observations sur ces fossés, somme toute assez nombreux en France et relativement bien recensés aujourd'hui, concernent des observations réalisées au sol (Ralston 1992 ; Fichtl 2000). Sont en effet décrits nombre de fossés à fond plat précédant un rempart massif, de 10 à 15 m de largeur, mesures et profils pris du sol. Mais peu de vérifications ont été réalisées en France, ou si elles ont été faites, ne sont pas publiées comme à Pommiers par p. Brun, à Amboise par O. Buchsenschutz[18] ou encore récemment à Gondole.

64 Pour trouver des coupes de grands fossés, il faut revenir à l'ouvrage de M. Wheeler (1957) à la fois monumental et discutable dans lequel l'auteur définit le type de fortification massive dans une étude consacrée à la Normandie. En examinant les coupes qu'il a réalisées dans les remparts et les fossés des Camps d'Artus à Huelgoat ou du Camp du Canada à Fécamp, on observe des fossés de dimensions assez réduites (de 5 à 10 m de largeur) mais encadrés souvent par deux remparts. Les fortifications de Normandie semblent s'apparenter à celles que l'on trouve dans le sud-ouest de l'Angleterre, constituées de multiples enceintes fonctionnant ensemble comme sur le célèbre *hill-fort* de Maiden Castle fouillé également par M. Wheeler.

65 Il apparaît donc que si la structure des remparts massifs que l'on connaît chez les Bituriges et en Gaule centrale en général, répond bien à la définition du type Fécamp au moins dans sa forme (le talus massif constitué de sédiments extraits dans un fossé), le modèle auquel appartient celui de Châteaumeillant est différent. En effet, aucun fossé connu en Normandie n'atteint une largeur comparable. Dans la cité des Bituriges, seuls les grands *oppida* possèdent un *murus gallicus* recouvert d'un rempart massif (*Argentomagus :* Krausz 1998 ;Levroux : Ralston, Buchsenschutz 1975a), mais leurs fossés

n'ont pas été explorés. Ce modèle ne semble concerner que les grandes enceintes de plus de 20 ha (Buchsenschutz, Krausz, Ralston 2007 ; Krausz 2007b). Il existe également de petites enceintes de 1 à 5 ha équipées de *murus gallicus*, mais sans rempart massif. On peut ajouter dans cette catégorie d'autres petites enceintes possédant des talus massifs modestes comme les *Viereckschanzen* par exemple, mais il ne s'agit pas d'*oppida*. La présence d'un grand rempart massif semble constituer l'équipement typique des grands *oppida* des Bituriges Cubes. La construction d'un tel rempart est attachée à la fonction de l'*oppidum* qu'il équipe, à sa position stratégique dans son territoire et à son rôle politique et militaire potentiel.

66 Cette remarque introduit une question historique, celle des liens entre ces fortifications et les événements connus par les textes. Si la plupart des enceintes massives ne peuvent être datées avec précision, faute d'exploration archéologique ou d'éléments chronologiques suffisants, tous les auteurs intéressés par le sujet, et M. Wheeler en premier lieu, ont recherché la concordance entre ces systèmes défensifs et les événements les plus marquants de la fin de La Tène. Un passage du *Bello Gallico* évoque les difficultés de César lors du siège de *Noviodunum* des Suessions : « ...il voulut enlever la place d'emblée, parce qu'on lui disait qu'elle était sans défenseurs ; mais bien que ceux-ci fussent effectivement peu nombreux, la largeur du fossé et la hauteur des murs firent échouer son assaut » (BG, II, 12, trad. L.-A.Constans). Ce passage fait allusion à une fortification suffisamment puissante pour faire renoncer le général romain. Rien n'indique qu'il ne s'agit pas ici d'un *murus gallicus*, mais l'évocation des dimensions laisse penser qu'il peut s'agir d'un rempart massif. Cette hypothèse est renforcée par le fait que César n'emploie pas l'expression *murus gallicus* dans ce texte, alors qu'il l'utilise pour *Avaricum*.

67 Alors que l'on peut douter de la fonction défensive de tous les *murus gallicus*, le rôle de l'enceinte massive ne laisse pas d'ambiguïté et son large fossé est aménagé manifestement pour empêcher d'accéder au rempart. On peut s'interroger sur la profondeur de ce fossé, somme toute relativement peu importante, 3 m à Châteaumeillant. Mais la largeur imposante semble compenser cette profondeur qui n'est manifestement pas le critère essentiel. La largeur est bien la caractéristique déterminante et efficiente de ce système défensif. On peut également observer que le fossé de Châteaumeillant n'entoure pas le site mais le barre au sud sur 500 m environ. Il semble relier les deux rivières, La Sinaise et La Goutte Noire, ou butte contre elles. On ignore si des passages ont existé au-dessus des rivières. Cela est peu probable, car ils auraient affaibli la fonction de barrage du fossé. Il est plus probable que les deux rivières aient contribué à prolonger ce système défensif, voire à alimenter la douve située à l'entrée du fossé.

68 La forme particulière du fossé peut être efficace contre les machines de siège romaines, comme le suggère Ian Ralston (Ralston 1992 : 113). Le large fossé à fond plat interdit en effet l'accès au rempart, et surtout, l'approche des machines de siège, les tours mobiles comme les *vineae*, dont Jules César était équipé. La fortification massive semble ainsi bien adaptée à l'armement et à la poliorcétique romaine. Les jets de catapultes et de balistes, l'emploi du bélier et des scorpions sont limités voire stoppés par l'énorme mur de terre, alors qu'ils peuvent être probablement très destructeurs sur le *murus gallicus*. Ce qui ne signifie pas que l'enceinte massive puisse arrêter totalement les impacts des machines romaines. Le tir de flèches avec un scorpion peut être effectué à plusieurs centaines de mètres de la fortification, mais il ne peut atteindre l'intérieur de l'*oppidum*

qu'en passant au-dessus du rempart. Ce type de tir ne pouvait toutefois se faire sans visibilité, l'enceinte de barrage jouant un rôle essentiel, celui de cacher la vue de ce qui se passe à l'intérieur. Si le tir de scorpion peut parvenir à l'intérieur de l'*oppidum*, la largeur et la hauteur de l'obstacle constituent indéniablement une faiblesse de l'impact. Le tir de scorpion déploie sa force dans un axe horizontal ; si le tir doit emprunter une courbe pour passer au-dessus de la fortification, les armes projetées perdent nécessairement leur puissance de frappe.

5.3. Les moyens de construction du rempart massif de Châteaumeillant

69 Par rapport à la construction d'un *murus gallicus*, le montage d'un rempart massif est moins complexe et élaboré. Le matériau utilisé est d'un seul type, puisqu'il s'agit de sédiment extrait d'un fossé. À l'opposé, le *murus gallicus* nécessite une grande quantité de bois, de pierre, de matériaux de blocage et éventuellement de clous en fer. Ce type de rempart nécessitait l'intervention d'artisans spécialisés dans la pierre, le bois et la forge, alors que la construction d'un rempart massif peut mobiliser des ouvriers non spécialisés, c'est-à-dire une certaine quantité de terrassiers travaillant sous les ordres de quelques personnes compétentes.

70 Le mode de montage du rempart massif se limite essentiellement au modelé d'un talus, mais l'inclinaison des pentes interne et externe devait être calculée et non laissée au hasard. La forme du fossé et ses éventuels aménagements internes complètent le projet. La complexité réside essentiellement dans la planification de la réalisation de l'ouvrage, qui comprend le plan du fossé et du talus massif et l'organisation de ces travaux qui doivent être exécutés en parallèle. En effet, on ne peut pas dissocier le talus massif de son fossé puisque ce sont précisément les sédiments extraits qui vont former le talus. Il n'y a donc nécessairement qu'une seule phase de travaux dans la mesure où le déblai extrait du fossé est déposé dans le même temps et définitivement. La fortification massive est de ce fait un ouvrage rapidement conçu et construit, sans aménagement superflu. C'est un mode de construction qui est adapté au renforcement d'un rempart ou la fortification urgente, où seule l'efficacité de la défense est recherchée. À Châteaumeillant, comme dans d'autres *oppida* du centre de la France, la construction du rempart massif a été grandement facilitée grâce à l'existence antérieure d'un *murus gallicus*. Celui-ci constituait déjà un mur haut de 4 à 6 m et d'une largeur d'au moins 10 m probablement, une sorte de noyau que le rempart massif a permis de surélever et d'augmenter, en hauteur et en largeur. Au moment où le choix a été fait de construire le rempart massif, il est possible que le *murus gallicus* n'était déjà plus en bon état, voire en partie éboulé. Mais le talus massif qui le recouvre à Châteaumeillant ne peut pas être considéré comme une simple réparation. Le changement radical de mode de construction détermine une modification de la fonction de l'enceinte. On est passé d'une enceinte dont le rôle est plutôt ornemental et symbolique à une fortification de barrage dont l'objectif est clairement d'interdire l'accès sud de l'*oppidum*.

71 Il est donc indéniable que le rôle du rempart massif est défensif. C'est d'une part le mode de construction rapide qui permet de le dire, mais aussi son aspect monumental. Il est en effet beaucoup plus grand et surtout plus efficace que le *murus gallicus* : il occulte la vue sur plus de 10 m de hauteur, il ne peut pas être brûlé et le large fossé fait échec aux machines de siège romaines.

72 Il est difficile de déterminer précisément la hauteur initiale du rempart massif de Châteaumeillant, car on ne peut pas évaluer l'ampleur des dégâts occasionnés par l'érosion et les pratiques agricoles au sommet du talus depuis l'Antiquité[19]. Nous avons vu plus haut que le talus est actuellement conservé sur une hauteur de 10 m au maximum par endroits. On peut évaluer qu'il lui manque au moins 2 m et que sa hauteur initiale pouvait être située raisonnablement entre 12 et 14 m au dessus du fossé. La profondeur du fossé étant de 3 m, il est probable que la puissance de la fortification massive se situait donc entre 15 et 17 m de hauteur totale.

73 Une autre question se pose concernant la construction de cet énorme ouvrage : combien de personnes et de temps faut-il pour ériger un tel rempart ? On ne peut que spéculer sur une telle question, mais on peut proposer des éléments de réponse grâce aux mesures prises lors de la fouille du fossé. En effet, la quantité de matériaux extraits étant connue, on peut faire une estimation sur l'ensemble de la construction massive.

74 Le fossé est connu sur une longueur de 561 m. La fouille de 2002 a permis d'établir sa largeur entre 40 et 45 m et on peut raisonnablement estimer que cette mesure a pu être constante sur toute la longueur. De même, on peut espérer que la profondeur connue au milieu du fossé qui est de 3 m, est constante elle aussi. On obtient donc un volume de 67 320 m^3, ce qui représente la masse des sédiments compressés avant extraction du fossé. Pour calculer le volume extrait du fossé, il faut ajouter 30 % supplémentaires qui correspondent au foisonnement moyen des sédiments lorsque ceux-ci sont décompressés lors de l'extraction. On obtient donc un volume de 87 516 m^3 extraits du fossé, à mettre en place sur le *murus gallicus* pour constituer le rempart massif.

75 Pour estimer le nombre de jours nécessaires à l'édification de l'ouvrage, il faut se fonder sur un ratio situé entre 1 et 1,3 m^3 par homme et par jour extrait du fossé et mis en place (d'après Hogg 1975, cité par Audouze, Buchsenschutz 1989 : 107)[20].

76 Selon ces quantités, on obtient les estimations suivantes :
Ratio de 1 m^3 par homme et par jour, il faut 87 516 journées de travail, soit :

2 917,20	hommes	1 mois
1 458,60	hommes	2 mois
972,40	hommes	3 mois
486,20	hommes	6 mois

77 Si la capacité de travail journalier est un peu supérieure ou bien si on accélère les cadences, on peut se fonder sur un ratio de 1,3 m^3 par homme et par jour, il faut 67 320 journées de travail, soit :

2 244,00	hommes	1 mois
1 122,00	hommes	2 mois
748,00	hommes	3 mois

374,00	hommes	6 mois

78 Même si ce type de rempart doit être construit rapidement voire dans l'urgence, il est peu probable qu'il puisse être opérationnel en un mois ou deux. Si cela a pu toutefois être le cas, il aurait nécessité la présence simultanée de plusieurs milliers d'hommes pendant une durée de 30 à 60 jours. Tout en n'étant pas impossible, cette solution extrêmement rapide n'a pu être réalisée qu'en rassemblant les forces vives résidant dans l'*oppidum* mais aussi probablement dans des villages et fermes des alentours. Une situation comme celle-ci implique une organisation sans faille ainsi qu'une équipe expérimentée et compétente pour diriger un chantier gigantesque. Elle suppose également que pendant ce laps de temps, les hommes mobilisés à la construction ne pratiquent pas leurs activités habituelles. Cette solution n'a pu être choisie à Châteaumeillant que dans une situation d'urgence absolue, motivée par une menace imminente dans laquelle, toutes affaires cessantes, l'ensemble des hommes disponibles sont mis à contribution pour tenter de protéger l'*oppidum*.

79 L'estimation suivante est établie sur une menace qui sans être imminente est à court terme. Celle-ci nécessite une mobilisation rapide des forces. Si le rempart massif est construit en 3 mois (90 jours), il aurait fallu entre 750 et 1000 hommes, ce qui constitue encore une grande quantité de personnel. Le nombre d'hommes mobilisés pendant cette courte période paraît plus raisonnable, surtout si on divise théoriquement ce personnel en deux équipes, l'une qui extrait les sédiments du fossé, l'autre qui construit le talus en même temps. On obtient ainsi deux équipes de 375 à 500 personnes chacune, ce qui fait environ un homme pour un peu plus d'1 m linéaire de fossé et de rempart ; cela paraît finalement assez peu si on considère théoriquement qu'un seul homme extrait, à travers cette solution, les sédiments du fossé sur 1 m linéaire mais 40 m de large.

80 Enfin, notre dernière estimation est établie sur la base d'une menace à moyen terme de six mois. Entre 374 et 486 hommes auraient travaillé pendant 180 jours à cette construction. Ce calcul établit qu'en six mois, un ouvrage de grande envergure a pu être construit sans mobiliser toutes les forces vives de l'*oppidum* et probablement sans réduire les autres activités qu'on y pratiquait.

81 Ces hypothèses ne peuvent pas favoriser un cas plutôt qu'un autre, car il nous manque un paramètre important : la raison qui a motivé l'édification d'un rempart défensif à Châteaumeillant et la nature de l'urgence qui est à l'origine de cette construction. Ces calculs nous permettent toutefois de remarquer que les différentes solutions sont toutes réalisables, depuis une construction dans l'urgence absolue en quelques dizaines de jours, jusqu'à une solution planifiée en six mois. Bien que nous ne connaissions pas la nature de l'urgence, les événements historiques les plus menaçants dans la cité biturige sont ceux qui se produisent au cours d'une période d'une douzaine de mois, entre début 52 et début 51 av. J.-C. Les conclusions archéologiques auxquelles nous sommes parvenus, même si elles sont fragiles sur le plan chronologique, nous laissent penser que la construction du rempart massif pourrait être attribuée à cette période.

82 L'*oppidum* a pu être fortifié en urgence avant l'arrivée de César dans la cité des Bituriges, lorsque Vercingétorix a pris le commandement au début de l'année 52 et coalisé différentes cités. Si cela n'avait pas déjà été fait, Châteaumeillant a pu se fortifier dans l'extrême urgence pendant le siège d'*Avaricum* qui dure 25 jours entre la

mi-mars et la mi-avril 52 (B.G., VII, 27). Mais le nouveau rempart a aussi pu être construit juste après les événements d'*Avaricum*, les Bituriges redoutant une nouvelle attaque de César, comme celle qui a lieu dans la cité en janvier 51 (B.G. VIII, 2 ; Goudineau 2000 : 222).

83 Ces hypothèses ne pourront pas être vérifiées sur un plan strictement archéologique car elles sont trop spéculatives par rapport à la précision de nos datations. Malgré ces défauts, elles montrent, en regard des différents temps et moyens de construction estimés, que selon la gravité des événements et des menaces de la guerre, il reste plausible d'édifier un rempart massif pendant les campagnes militaires, si les ressources humaines sont mobilisables.

5.4. Question de typologie : massif ou type Fécamp ?

84 Cette question est en réalité un faux problème dont l'origine a plutôt une cause historiographique qu'une raison typologique. C'est M. Wheeler qui définit le type Fécamp (Wheeler, Richardson 1957 : 10 et 11) à partir d'un certain nombre de critères relevés sur les *oppida* normands et picards, critères qu'il n'a pas trouvés au sud et à l'ouest de la vallée de la Seine, ou alors sur très peu de sites. Ces critères sont communs à 16 sites de la série de 1957 et sont : le choix de promontoires stratégiques, un grand rempart de 6 à 10 m de hauteur et un large fossé à fond plat qui a la forme d'un canal. M. Wheeler crée ainsi un groupe géographique correspondant à une partie de la Gaule Belgique, au nord-ouest de la vallée de la Seine. Par la suite, les auteurs anglais et français ont utilisé le terme de « type belge » pour nommer ces remparts, comme synonyme du type Fécamp. D'après I. Ralston, jusque dans les années 1970, on ne trouve aucune mention de l'existence de ce type de rempart au sud de la Gaule Belgique (Ralston 1992 : 113). Puis les travaux d'O. Buchsenschutz et de I. Ralston sur le Berry, publiés en 1975, montrent l'existence d'une série de remparts de même type dans le centre de la France. Les auteurs parlent alors de rempart massif ou de type Fécamp, cette dernière dénomination étant pour eux réservée aux ouvrages précédés d'un grand fossé à fond plat (Ralston et Buchsenschutz 1975b). À partir de cette époque, la série Fécamp n'est plus limitée à la Gaule Belgique.

85 Ces questions de terminologie et l'acceptation de l'ambiguïté des termes depuis plusieurs décennies masquent le problème de la fonction de ces ouvrages mais aussi de leur chronologie. Wheeler attribuait les remparts de type Fécamp à la guerre des Gaules mais il a été démontré depuis ses travaux que certains d'entre eux étaient antérieurs (Avery 1967, cité par Ralston et Buchsenschutz 1975b : 15). D'autres sont manifestement postérieurs puisque la technique est utilisée jusqu'au Moyen Âge, voire jusqu'à l'époque moderne.

5.5. La fortification postérieure dans le fossé

86 La fouille a mis en évidence le recoupement du grand fossé à fond plat par un nouvel ouvrage défensif postérieur. Celui-ci est constitué d'un fossé et d'un talus massif.

87 On peut mesurer sur la coupe (Fig. 21) qu'à l'époque du recoupement, la structure 1 est comblée sur 1,85 m de hauteur. La couche 1002, qui contient la majorité des objets gallo-romains est elle aussi coupée.

88 La structure 2, soit l'ensemble de l'aménagement, a recoupé la structure 1 sur une longueur de 10 m entre le nord et le sud.

89 L'aménagement est réalisé en plusieurs fois :

- creusement d'un fossé (structure 2) dans la structure 1
- aménagement d'un talus bloqué par des pierres (US 1053)
- aménagement d'un second talus de même nature qui surélève le premier (US 1060)
- recharge des talus et comblement du fossé (US 1051).

90 Étant donnée la localisation de cet aménagement, au pied du rempart et dans le fossé, il est clair que celui-ci a été construit dans un but défensif, se servant à la fois du rempart à l'arrière et du grand fossé qui n'était pas comblé complètement à l'avant. Dans la parcelle du Paradis, on observe actuellement la présence nette de ce talus linéaire sur toute la longueur connue du grand fossé, parallèlement à celui-ci. Il se termine au nord, quelques mètres avant la rivière de La Goutte Noire, sous la forme d'un talus de forme sub-triangulaire. Cette extrémité, bien visible à la surface du terrain, pourrait dissimuler une porte ou un bastion. Le talus construit à l'avant du nouveau fossé s'apparente à une contrescarpe. Le petit fossé, coincé entre le rempart et le grand fossé, constitue ainsi un retranchement et potentiellement une ligne d'attaque protégée par la contrescarpe.

91 La question essentielle au sujet de cet ouvrage reste celui de sa datation. Nous ne possédons aucun critère chronologique précis pour le dater. Les rares mobiliers recueillis dans les strates qui le composent varient de la Protohistoire (1 tesson) à l'Antiquité. Le seul critère sérieux que nous pouvons avancer est sa relation stratigraphique avec la structure 1, qui se comble au cours de l'Antiquité. La structure 2 est donc par déduction, soit antique soit postérieure. Il faut donc évoquer le Moyen Âge auquel cet ouvrage appartient très probablement. Il a pu être édifié lors d'événements militaires qui ont nécessité le renforcement de la vieille fortification gauloise, dans un lieu toutefois écarté de la ville médiévale, le bourg étant à 1 km environ. D'après É. Chénon, la région de Châteaumeillant a été agitée par des événements violents au cours du haut Moyen Âge, et même dès le IV^{e} s. ap. J.-C. (Chenon 1878 : 31). Le V^{e} siècle a également été très troublé dans le Berry, puisqu'à quelques kilomètres de Châteaumeillant se déroule la célèbre bataille de Déols qui voit la victoire des Wisigoths en 458. Dans ce climat instable qui dure plusieurs siècles, on ne peut écarter l'éventualité d'une réfection des fortifications anciennes par les habitants de Châteaumeillant, d'autant que les armées qui traversent le Berry empruntent les voies romaines, dont la grande voie de Poitiers à Lyon. Sans toutefois pouvoir faire le lien avec des preuves archéologiques, on peut enfin évoquer la bataille de Châteaumeillant dont Grégoire de Tours rapporte les détails. Cette bataille a opposé Chilpéric 1er, roi de Soissons, et Gontran, roi d'Orléans, près de Châteaumeillant en 583 (Grégoire de Tours, VI, 31).

6. Conclusion

92 La fouille des fortifications, jugée ingrate par nombre d'archéologues, est pourtant fondamentale pour approcher la fonction politique et sociale d'un *oppidum*. À Châteaumeillant, elle nous éclaire sur le statut de cette place stratégique aux confins de la cité biturige qui se dote d'un impressionnant dispositif de défense. Celui-ci a

probablement joué son rôle de protection pendant les conflits, mais on ne peut pas écarter sa fonction ostentatoire, qui caractérise cet ouvrage colossal. Il succède à un rempart déjà monumental mais plutôt ornemental, le *murus gallicus*, à la mode dans toute l'Europe tempérée dès le début du Ier s. av. J.-C. Les éléments archéologiques réunis entre 2001 et 2006 permettent d'esquisser la chronologie des enceintes de Châteaumeillant. À La Tène C2 ou plus tôt, le promontoire est probablement occupé mais ouvert. Au tournant de La Tène C2/D1, Châteaumeillant voit l'arrivée massive de vin italien, comme en témoignent les centaines d'amphores de type gréco-italique et Dressel 1a. C'est probablement à cette même époque que le *murus gallicus* est construit, ce rempart symbolisant le prestige de cette place commerciale puissante, installée sur une route qui traverse déjà la Gaule d'est en ouest. Dans les décennies qui suivent, à La Tène D1, un habitat contemporain du *murus gallicus* se développe dans une grande partie de l'*oppidum*. Au début ou dans le courant de La Tène D2, un nouveau rempart est construit, au sud du promontoire, recouvrant totalement le *murus gallicus*. Le rempart massif est résolument défensif avec son large fossé muni d'une douve. Il a pu être conçu pour faire échec à l'armée romaine qui se trouve chez les Bituriges par deux fois entre 52 et 51 av. J.-C.

93 Sur l'organisation du territoire biturige, de nombreux points restent obscurs. On n'explique pas la proximité de l'*oppidum* de Sidiailles, à 12 km seulement de Châteaumeillant alors que les grands *oppida* s'inscrivent dans un maillage régulier tous les 50 km. Sidiailles n'a été que peu exploré, mais on sait que ce promontoire comporte une enceinte de 15 ha, clôturée par un énorme rempart de barrage dans lequel on distingue nettement une porte à ailes rentrantes, d'un type résolument celtique. On s'interroge sur les liens que pouvaient avoir deux *oppida* aussi proches, et s'ils faisaient partie du même territoire. De même, le site de La Groutte est un promontoire dominant le Cher, à 30 km de Châteaumeillant, fermé également par un rempart de barrage, un *murus gallicus* équipé là aussi d'une porte à ailes rentrantes. Châteaumeillant montre de nombreux points communs avec les grands *oppida* bituriges, comme Levroux ou *Argentomagus*, que ce soit du point de vue des fortifications (rempart massif succédant à un *murus gallicus*), de la surface enclose (entre 20 et 30 ha) ou des activités commerciales. Son statut dans la cité, son pouvoir économique et politique ne sont toutefois peut-être pas comparables. Étant donnée sa situation en limite de cité, il est probable que *Mediolanum* a joué un rôle stratégique particulier aux frontières des Arvernes et des Lémovices. Cette situation géographique associée à la singularité des découvertes d'amphores montre qu'à La Tène moyenne et finale, il jouait un rôle original dans la cité, occupant une position incontournable et des fonctions fondamentales.

BIBLIOGRAPHIE

AUDOUZE, BUCHSENSCHUTZ 1989
Audouze F., Buchsenschutz O. - *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, Hachette Paris : 362 p.

BARTHELEMY-SYLVAND 2005
Barthélémy-Sylvand C. - Les amphores de la moyenne vallée de la Loire. Commerce et échanges chez les Bituriges, les Carnutes et les Turons (IIIe s. av.-Ve s. ap. J.-C.), thèse de doctorat, université de Paris I.

BATARDY, BUCHSENSCHUTZ, DUMASY 2001
Batardy C., Buchsenschutz O., et Dumasy F. (dir.) - Le Berry antique : milieux, hommes, espaces, Atlas 2000, suppl. n°21 à la Revue Archéologique du centre de la France, Tours.

BUCHSENSCHUTZ, KRAUSZ 2001
Buchsenschutz O. et Krausz s. - Levroux et le modèle de la genèse des *oppida*, *in* : *Society and settlement in Iron Age Europe, Actes du XVIIIe colloque de l'AFEAF, Winchester avril 1994*, colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer de Winchester, J.R.Collis editor, Sheffiled.

BUCHSENSCHUTZ, KRAUSZ, RALSTON 2007 (à paraître)
Buchsenschutz O., Krausz s., Ralston I. - Architecture et chronologie des remparts celtiques du Berry et du Limousin, *Colloque Murus Celticus*, Mont-Beuvray, octobre 2006.

BUCHSENSCHUTZ 2002
Buchsenschutz O. - Vers une analyse spatiale de la cité des Bituriges, *in* : Garcia D. (dir.), Verdin F. (dir.) - *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale :* XXIVe colloque international de l'AFEAF, Martigues, 2000. Paris : Errance : 261-270.

BUCHSENSCHUTZ 2003
Buchsenschutz O. (dir.) - *Histoire et archéologique du pays de Levroux* (Indre), ADEL, Levroux : 144 p.

BUHOT DE KERSERS 1873
Buhot de Kersers A. - Épigraphie romaine dans le département du Cher, *MSAC*, IV, 1870-1872 : 103-192, fig. 1-10, pl. I-IV.

BUHOT DE KERSERS 1885
Buhot de Kersers A. - *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, tome 3, Bourges.

CÉSAR
César - *De Bello Gallico*, collection des universités de France, série latine, Paris, Les Belles Lettres, 2 volumes, traduction française de L.-A. Constans, 1926.

CERDEÑO, JUEZ 2002
Cerdeño M.-L., Juez p. - El castro celtiberico de « El Ceremeño » (Herreria, Guadalajara), Teruel : 183 p.

CHAMPAGNE 1996
Champagne C. - *Fouille d'évaluation-diagnostic, aout-septembre 1996, zone industrielle « La Chaume Blanche »*, Lacs (Indre), Rapport d'évaluation archéologique, AFAN, SRA du Centre.

CHARLES-PICARD 1959
Charles-Picard G. - Informations archéologiques, circonscription de Paris-sud, Châteaumeillant, *Gallia*, 17-2 : 293-312.

CHARLES-PICARD 1961
Charles-Picard G. - Colloque de Châteaumeillant (*mediolanum biturigum*), *Gallia*, 19-2 : 327-332.

CHARLES-PICARD 1963
Charles-Picard G. - Informations archéologiques, circonscription de Paris-sud, Châteaumeillant, *Gallia*, 21-2 : 383-390.

CHARLES-PICARD 1972
Charles-Picard G. - Informations archéologiques, circonscription de Paris-sud, Châteaumeillant, *Gallia*, 30-2 : 230.

CHARLES-PICARD 1974
Charles-Picard G. - Informations archéologiques, circonscription de Paris-sud, Châteaumeillant, *Gallia*, 32-2 : 307.

CHAUMEAU 1566
Chaumeau J. - *Histoire de Berry*, éd. originale Lyon ; réed. Argenton-sur-Creuse 1985.

CHÉNON 1877
Chénon É. - Notice historique sur Châteaumeillant, *MSAC*, VII : 1-41.

CHÉNON 1878
Chénon É. - *Notice historique sur Châteaumeillant depuis ses origines jusqu'à la Révolution*, réédition 1996, Office d'édition du Livre d'Histoire, Monographies des villes et villages de France, coll.dirigiée par M.-G. Micberth, Paris : 234 p.

CHÉNON 1882
Chénon É. - Notes archéologiques sur les environs de Châteaumeillant, *MSAC*, X : 91-127.

CHÉNON 1884
Chénon É. - Notes archéologiques sur les environs de Châteaumeillant, *MSAC*, XI : 125-186, 4 pl.

CHÉNON 1887-1888
Chénon É. - Notes archéologiques sur les environs de Châteaumeillant, *MSAC*, XV : 75-89.

CHÉNON 1895-1896
Chénon É. - Notes archéologiques sur le Bas-Berry, *MSAC*, XXI : 33-48.

CHÉNON 1899
Chénon É. - Notes archéologiques sur le Bas-Berry, *MSAC*, XXIII : 1-35.

CHÉNON 1900-1901
Chénon É. - Notes archéologiques sur le Bas-Berry, *MSAC*, XXIV : 22-77.

CHÉNON 1904
Chénon É. - Notes archéologiques sur le Bas-Berry, XXVIII : 21-71.

CHÉNON 1903
Chénon E. - Puits de Châteaumeillant, *BSAF* : 241-242.

CHÉNON 1904
Chénon É. - Puits de Châteaumeillant, *BSAF* : 198-199.

CHÉNON 1905
Chénon É. - Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry, *MSAC*, XXIX : 33-88.

CHÉNON 1907-1908
Chénon É. - 4e puits gallo-romain à Châteaumeillant, *MSAC*, XXXI : 49-65.

CHÉNON 1910
Chénon É. - 5e puits de Châteaumeillant, *BSAF* : 229-233.

CHÉNON 1911
Chénon É. - Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry, *MSAC*, XXXIV : 97-165.

CHÉNON 1921
Chénon É. - Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry, *MSAC*, XL : 19-109.

CHÉNON 1922
Chénon É. -Les voies romaines du Berry, Paris : 116 p.

CHÉNON 1923
Chénon É. - Puits de Châteaumeillant, *BSAF* : 265-266.

CHÉNON 1923
Chénon É. - Notes archéologiques sur le Bas-Berry, 15e série, *MSAC*, XLI : 1-13.

CHÉNON 1940
Chénon É. - *Histoire de Châteaumeillant*, Tome 1, réedition 2006, Le Livre d'Histoire, Monographies des villes et villages de France, coll.dirigiée par M.-G. Micberth, Paris : 341 p.

CHEVROT, TROADEC 1992
Chevrot J.-F., Troadec J. - *Carte archéologique de la Gaule : le Cher*, Académie des Belles Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture, AFAN, Paris, 1992.

CHEVROT 1996
Chevrot J.F. - Châteaumeillant, quartier Saint-Martin, route de Sainte-Sévère, *Bilan Scientifique du SRA*, DRAC du Centre : 35.

CHIMIER, HERMENT 1998
Chimier J.-P., Herment H. - *Châteaumeillant (Cher), déviation de la RD 943, Phase 2, tranche conditionnelle*, rapport de fouille d'évaluation archéologique, AFAN, SRA du Centre, Orléans.

COLIN 1998
Colin A. - Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne : contribution à l'étude des habitats de la fin de l'âge du Fer, Paris MSH, 200 p. (DAF, 71).

COLLIS 1984
Collis J.R. - *Oppida : earliest towns north of the Alps*, J. Collis ed. univ. of Sheffield, 254 p.

COLLIS, RALSTON 1976
Collis J.R., Ralson I.B.M. - Late La Tène defences, *Germania*, 54 : 135-146.

FERDIÈRE 1985
Ferdière A. - Jacques Gourvest 1933-1985, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 24, 1 : 7-8.

FICHTL 2000
Ficht s. - *La ville celtique, les* oppida *de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Éditions Errance, Paris, 190 pages.

FRAISSE *et al.*1987
Fraisse Ch., Lorenz C., Lorenz J. - *Carte géologique de la France au 1:50000*, 594, La Châtre, explorations et tracés géologiques effectués de 1973 à 1981, BRGM.

GOUDINEAU, PEYRE 1993
Goudineau C. et Peyre C. - *Bibracte et les Éduens : à la découverte d'un peuple gaulois*, Errance, Paris, 206 pages.

GOUDINEAU 2000
Goudineau C. - *César et la Gaule*, Errance, Paris : 389 pages.

GOURVEST, HUGONIOT 1957
Gourvest J., Hugoniot E. - Un *emporium* gaulois à Châteaumeillant (Cher) : l'*oppidum* de *Mediolanum*, *OGAM*, IX : 343-346 et 357-358, pl. LXVI-LXVII.

GUILLAUMET, BUCHSENSCHUTZ, RALSTON 1999
Guillaumet J.-P., Buchsenschutz O., Ralston I. (dir.) - Les remparts de Bibracte, recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications, collection Bibracte 3, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne : 316 p.

GREGOIRE DE TOURS 1980
Grégoire de Tours (saint) - *Histoire des Francs*, traduit du latin *Historia Francorum* par R.Latouche, éd. Belles lettres, coll. « Classiques de l'Histoire », Paris.

HOGG 1975
Hogg A.H.A. - *Hill-forts of Britain*, Londres.

HUGONIOT, GOURVEST 1958
Hugoniot E., Gourvest J. - *Campagne de fouille à Châteaumeillant, septembre-octobre 1958*, rapport de fouilles, dactylographié, SRA du Centre.

HUGONIOT, GOURVEST 1960
Hugoniot E., Gourvest J. - *Campagne de fouille à Châteaumeillant*, Rapport de fouilles, dactylographié, SRA du Centre.

HUGONIOT, GOURVEST 1961
Hugoniot E., Gourvest J. - L'*oppidum* de *Mediolanum*, Châteaumeillant, Cher, *Celticum*, I : 193-204.

HUGONIOT, GOURVEST 1962
Hugoniot E., Gourvest J. - *Campagne de fouille à Châteaumeillant,* Rapport de fouilles, dactylographié, SRA du Centre.

JACQUES 1974
Jacques F. - Un nouveau milliaire biturige de Maximin, *Gallia*, 32, 2 : 278-285.

JULLIAN 1920
Jullian C. - *Histoire de la Gaule*, Paris.

KRAUSZ 1998
Krausz s. - L'*oppidum* celtique de Saint-Marcel-*Argentomagus* (Indre) : une nouvelle approche de la fortification et de sa position dans le contexte des *oppida* européens, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 37 : 81-97.

KRAUSZ 2001
Krausz s. - L'*oppidum* de Châteaumeillant (Cher) *Mediolanum*. La fouille du rempart et de l'habitat de La Tène finale. Quartier de la Michelette, Rapport de fouille programmée 2001, AFAN, Ministère de la Culture, SRA du Centre : 55 pages.

KRAUSZ 2002
Krausz s. - L'*oppidum* de Châteaumeillant (Cher) Mediolanum. L'habitat de La Tène finale de La Michelette. Le fossé et le rempart de type Fécamp. Rapport de fouille programmée 2002, INRAP, Ministère de la Culture, SRA du Centre : 58 pages.

KRAUSZ 2007a (à paraître)
Krausz s. - Châteaumeillant, *in* : *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, volume 2, sous la direction de C.Cribellier, SRA du Centre.

KRAUSZ 2007b (à paraître)
Krausz s. - Les remparts celtiques du centre de la France, Actes du colloque *Paisajes fortificados de la Edad del hierro peninsular y su contexto europeo*, sous la direction de Luis Berrocal Rangel et Pierre Moret, Casa de Velázquez, Madrid, octobre 2006.

LALLEMAND 1999
Lallemand D. - Contribution à l'étude de la céramique du second âge du Fer dans le centre de la France, mémoire de DEA sous la direction d'O. Buchsenschutz, Paris I, 1999.

LAÜT 2001
Laüt L. - Les réseaux : le réseau terrestre, in Le Berry antique : milieux, hommes, espaces, Atlas 2000, sous la direction de C. Batardy, O. Buchsenschutz, F. Dumasy, suppl. n°21 à la Revue Archéologique du centre de la France : 110-119.

LORRIO 2005
Lorrio A.-J. - Los Celtiberos, Real Academia de la Historia, universitad complutense, Madrid : 495 p.

METZLER *et al.* 1991
Metzler J., Waringo R., Bis R., Metzler-Zens N. - *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Dossiers d'Archéologie du musée national d'histoire et d'art, 1, Luxembourg, 182 pages.

NICOLAY (de) 1617
Nicolay (de) N. - Description générale du païs et duché de Berry et diocèse de Bourges, réédité en 1883 à Châteauroux par Aupetit.

POUX 2000
Poux M. - Espaces votifs-espaces festifs, banquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos, *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2 : 21-231.

BUCHSENSCHUTZ et RALSTON 1975a
Buchsenschutz O., Ralston I.B.M. - Découverte d'un *murus gallicus* à Levroux (Indre), *Gallia*, 33 : 27-48.

RALSTON et BUCHSENSCHUTZ 1975b
Ralston I.B.M., Buchsenschutz O. - Late pre-roman Iron Age forts in Berry, *Antiquity*, XLIX : 8-18.

RALSTON 1992
Ralston I.B.M. - *Les enceintes fortifiées du Limousin : les habitats protohistoriques de la France non méditerranéennes*, Documents d'Archéologie Française n°36, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 190 p. : ill., cartes.

RALSTON 2006
Ralston I.B.M. - *Celtic fortifications*, Tempus : 223 p.

WHEELER, RICHARDSON 1957
Wheeler R.E.M., Richardson K.M. - *Hill-forts of Northern France*, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XIX, Oxford University Press, 230 p.

ANNEXES

Annexe 1 : la stratigraphie des remparts de Châteaumeillant selon É. Hugoniot

Cette annexe résume les rapports de fouilles de 1958 à 1961, à la lumière des observations rassemblées dans la fouille de 2001.

On décrit les couches des plus récentes vers les plus anciennes (Fig. 14) :

couche d'humus actuel recouvrant le sol de la prairie et le rempart[21] (couche 1) dans laquelle il trouve des tessons de toutes périodes, surtout gallo-romains,

« *terre rougeâtre* » (couche 2) contenant de nombreux fragments de poteries, *tegulae* et monnaies ; l'ensemble est attribué à l'époque gallo-romaine. » *Elle vient mourir sur la couche 3 et remanie par endroits la couche 10* ». À la limite des secteurs I et II, il découvre *« les fondations d'un mur mal défini, mais probablement gallo-romain* »,

« *terre sableuse jaune, mélangée surtout à la base de pierres décomposées vertes ...rares tessons gaulois* ». Il pense que cette couche résulte d'un éboulis du rempart, provenant de l'effondrement des couches 4, 5, 6, 7. » Elle vient mourir sur la couche 2, recouvrant en partie la couche 10 ». Il observe donc que cette couche, qu'il interprète comme un éboulis (alors qu'il s'agit probablement d'une partie en place du rempart massif), est antérieure à la couche gallo-romaine, et postérieure à la couche 10 (couche gauloise passant sous le *murus gallicus*),

« pierres décomposées vertes, mélangées à de la terre jaune...comparable à la couche 6 » (couche 4). Il ne donne pas d'interprétation pour cette couche, mais insiste sur le fait qu'elle « apparaît comme mise volontairement par l'homme »,

« terre sableuse jaune...tessons d'époque gauloise...il peut s'agir d'une couche de détritus déposée à la surface de la couche 6 » (couche 5),

« pierres décomposées vertes...à sa base, elle s'arrête sur une butée de pierres reposant sur la couche 10 » (couche 6). Il interprète cette couche comme « une chape de revêtement mise volontairement pour retenir les terres du rempart ». Nous ne savons pas exactement ce qu'il entend par chape (protection de la partie supérieure du rempart ?). Nous pensons que la couche 6 est une unité en place du rempart massif. Quant à la « butée » de pierres, il ne s'étend pas davantage sur son interprétation,

« *terre sableuse jaune très caillouteuse* » (couche 7). L'auteur ne donne pas d'interprétation pour cette couche ; nous pensons qu'il s'agit là aussi d'une partie en place du rempart massif.

« *terre sableuse jaune...repose sur la couche 10...* » (couche 8). Il n'interprète pas non plus cette couche qui se situe immédiatement au-dessus du *murus gallicus*. Nous pensons qu'elle correspond à la couche inférieure du rempart massif,

« terre sableuse jaune...charbons...porte souvent des traces de feu. C'est dans cette couche que sont apparues les premières traces de poutres » (couche 9). É. Hugoniot identifie la couche 9 au murus gallicus et signale l'absence de clous en fer aux intersections de poutres,

« terre noire horizontale passant successivement sous les couches 2, 3, 6, 7, 8 » (couche 10),

« elle est séparée de la couche 3 par un véritable sol sur lequel ont été tassés des vases ». La couche 10, qu'il nomme 10' et 10'' dans les rapports suivants (1960 et 1961) selon les secteurs où elle a été observée, repose sur le substrat. Il identifie là une couche archéologique qui contient du mobilier laténien « différent de la couche 9 ... probablement contemporain de l'occupation du rempart ». Cette couche est nécessairement antérieure à l'enceinte puisqu'elle passe sous le murus gallicus (indication dans les rapports suivants),

« *sous la couche 10...non loin de la base du rempart une fosse a été découverte* » (couche 11). É. Hugoniot a écrit que la fouille de cette fosse a été réalisée partiellement. En 2001, nous l'avons retrouvée et constaté qu'elle avait été fouillée complètement, contrairement à ce qui est indiqué dans les rapports. É. Hugoniot pensait que la fosse 11 se trouvait sous la couche 10. À cet endroit, il s'est trompé. En effet, les observations de l'été 2001 nous ont permis de constater que les limites des structures en creux (fosses et trous de poteau) ne sont perceptibles que dans l'interface entre la couche 10 et le substrat et pas au-dessus. Des relevés en coordonnées ont permis de démontrer, par la répartition des objets, que les structures sont creusées dans la couche 10, mais leurs limites ne sont pas visibles dans cette couche.

Annexe 2 : Description stratigraphique des grandes sections du rempart

La section AM

Nous commentons la section AM depuis les couches inférieures vers les couches supérieures :

Le substrat argilo-sableux de couleur orangée a été atteint à un endroit de cette coupe.

Au-dessus, repose US 28 (US 28=US 10 d'É. Hugoniot), couche sableuse homogène de couleur marron foncé. Son pendage est horizontal et suit probablement celui du substrat. US 28 contient de nombreux tessons protohistoriques ainsi que d'abondants charbons de bois. Elle présente une épaisseur de 0,50 m environ.

Vers le nord de la section, US 28 est perturbée par US 2 et par l'installation de la structure 26 (couche et structure gallo-romaines), si bien qu'on ne connaît pas aujourd'hui sa limite vers le nord.

Au-dessus d'US 28, on observe deux creusements : US 68 et US 69 (Fig. 15). Ils se caractérisent par un remplissage anthropique, malgré le fait que celui-ci se distingue mal d'US 28. C'est la présence d'un remplissage différentiel (ossements et pierres) qui permet d'affirmer que ces creusements ont transpercé US 28.

US 28 est surmontée de deux blocs d'argile compacte de couleur lie-de-vin (US 66 et US 67) qui peuvent résulter d'éboulis du rempart ou faire partie du rempart massif, s'ils sont inclus dans US 23.

US 23 est une couche de sable argileux de couleur jaune, d'épaisseur variable. Épaisse de 0,50 m à l'extrémité sud de la section, elle s'amenuise progressivement vers le nord

pour n'atteindre que quelques cm. Son pendage est presque horizontal, suivant celui d'US 28 sur laquelle elle repose. Elle semble toutefois être légèrement oblique, plongeant très faiblement vers le nord. Sa texture est compacte et homogène ; elle constitue vraisemblablement la base du rempart massif. Elle est probablement équivalente à US 3 d'É. Hugoniot.

Elle est surmontée par US 64 qui n'est présente que dans la partie sud de la section AM. Épaisse de 0,80 m à l'extrémité sud de la coupe, US 64 montre un pendage oblique accentué du sud vers le nord. Sa partie inférieure suit le pendage presque horizontal de l'US 23, mais sa partie supérieure est fortement inclinée. Elle appartient sans aucun doute au rempart massif. On peut également noter qu'elle ne descend pas jusqu'au pied du rempart.

Elle est surmontée par l'US 65 qui constitue un bloc d'argile, mêlé à des pierres de grès et de micaschistes qui suit le même pendage, bien que située plus au nord.

Comme US 64, US 65 repose sur US 23. Elle appartient probablement au rempart massif, sa localisation tendant à faire penser qu'il s'agit d'un éboulis des couches situées au sommet du rempart massif, plutôt qu'à une strate en place (stratigraphiquement, elle est probablement incluse dans US 3 d'É. Hugoniot).

US 2 (couche 2 d'É. Hugoniot) recouvre l'ensemble des US 64, 65, 23 et 28. Cette couche gallo-romaine est présente d'un bout à l'autre de la section étudiée, montrant une épaisseur variable qui semble plus importante au sud que vers le nord (1 m pour le maximum observé).

Dans la partie nord, c'est-à-dire dans la prairie, elle suit un pendage horizontal avec une épaisseur constante située autour de 0,40 m. Ensuite, au-delà du mur gallo-romain (structure 26), elle monte sur le rempart massif, suivant nettement son pendage.

Dans la partie nord de la section, elle repose sur US 63 dont l'épaisseur exacte n'est pas connue. Cette US contient du mobilier gallo-romain, et son dépôt doit être antérieur à celui d'US 2. Elle s'en distingue toutefois assez mal, par une couleur un peu plus foncée. La relation entre US 63 et US 28 n'est pas connue. Cette absence de liaison est due à la coupe qui a préservé la structure 26.

Au-dessus d'US 2, on trouve la couche de terre végétale (couche 1 d'É. Hugoniot). D'épaisseur plutôt constante (0,20 m environ) dans la partie nord de la section, elle recouvre l'ensemble des couches et des structures. Un creusement (?) a été observé dans la moitié nord de la couche AM ; non fouillé, il correspond à une structure postérieure à l'Antiquité (il perfore US 2).

En résumé, la section AM peut être utilement comparée à la coupe des années 50. On ne distingue pas de contradictions entre ce qui a été vu en 2001 et ce qu'É. Hugoniot avait observé dès 1958. Les US sont tout à fait comparables. Cependant, dans le détail, il faut insister sur la présence de creusements dans US 28 (qui lui sont donc postérieurs), qu'É. Hugoniot avaient datés antérieurement à US 10 (=US28).

En ce qui concerne le rempart massif, nous associons à titre d'hypothèse les US 23, 56, 57, 64 et 65 qui constituent probablement différentes couches de ce rempart. Cette hypothèse peut être soutenue grâce à l'absence de sédimentation observée entre ces couches, ce qui tendrait à laisser penser que leur dépôt a été très proche dans le temps.

La section FG

Cette section est une coupe nord-sud, parallèle à la section AM (Fig. 15). La stratigraphie est commentée des couches inférieures vers les couches supérieures.

US 27 et US 28 (US équivalentes de part et d'autre d'une banquette témoin) reposent sur le substrat argilo-sableux de couleur orangée.

Dans la partie sud de la section, là où se trouve l'extrémité inférieure du rempart, l'US 28 a été fouillée dans la tranchée B ; une petite fosse (structure 53) a perforé cette US.

La ligne supérieure d'US 28 est horizontale d'un bout à l'autre de la section, sa partie inférieure suivant le substrat qui semble être plutôt horizontal.

Dans la partie sud de la section, US 28 est surmontée par US 23 et aucune sédimentation n'a été observée entre ces deux couches. La partie inférieure d'US 23 suit le pendage horizontal d'US 28, en revanche sa partie supérieure est oblique du sud vers le nord, comme dans la coupe AM.

Au-dessus, on observe US 71, dont le pendage est oblique également et l'épaisseur constante de 0,15 m en moyenne.

Elle est surmontée d'une couche compacte (US 22) et épaisse (0,40 m), dont le pendage est encore plus oblique, puis par US 21 qui s'en distingue mal.

Cet assemblage de couches (US 23, 71, 22 et 21) montre un pendage de plus en plus fort vers la partie supérieure de l'ouvrage. Elles forment le talus interne, progressivement de plus en plus oblique du sud vers le nord. Ces couches correspondent à l'ensemble observé dans la coupe AM (US 23, 66, 67 et 64), que nous avons interprété comme constituant les strates en place du rempart massif. Nous proposons les équivalences suivantes : US 21+ US 22=US 64 ; US 71=US 64 ?

Au-dessus d'US 21 et US 22, US 40 constitue la base du rempart massif et la couche la plus au nord de l'ouvrage. Elle est probablement équivalente à US 65 de la coupe AM. Elle est très homogène et compacte, les micaschistes décomposés dominent. Elle pourrait correspondre à des éboulis étant donné sa situation au pied du rempart, mais elle est particulièrement homogène et nous pensons plutôt qu'elle est en place dans le rempart massif, constituant le pied de l'ouvrage. On notera que US 40 recouvre une couche très mince, US 148, un vestige de paléosol situé juste au-dessus d'US 28, surmontant le comblement de la structure 23.

Au nord de la structure 23, on trouve US 27 (=US28) reposant sur le substrat. Elle est directement surmontée par US 2, alors qu'au sud de la section, entre US 28 et US 2 on trouve la base interne du rempart massif.

US 2 montre une épaisseur variable au nord (0,90 m au maximum), s'amenuisant vers le sud en montant sur le rempart.

Il est possible qu'US 2 puisse comporter plusieurs couches (d'où le pointillé sur la coupe), mais la distinction est très incertaine.

Enfin, US 2 est surmontée par US 62 qui correspond à la couche de terre végétale recouvrant le site.

La coupe cumulée EF-DC

La Fig. 16 représente le cumul des coupes EF et DC relevées au sud de la fouille. Il n'y a pas de jonction entre elles car un décrochement d'1 m environ a du être ménagé en 2001 au moment du terrassement pour constituer un palier de sécurité. La petite coupe ED n'a pas pu être relevée à cause des inondations de l'été 2002. Nous complétons donc sur la planche la jonction entre les couches à l'aide d'un pointillé.

Le substrat se présente sous forme d'une couche de limon argileux homogène et relativement compacte, de couleur orangée. Il contient des cailloutis et en profondeur, des paillettes de mica doré.

La fouille a révélé une petite fosse ou gros trou de poteau (st.28) visible dans le substrat, dont le creusement a été toutefois été amorcé dans l'US 28 située au-dessus.

US 28 repose directement sur le substrat (Fig. 17). Au-dessus d'US 28, on observe une série de couches très fines et horizontales (2 à 5 cm d'épaisseur en moyenne) : depuis l'est de la coupe, US 73, puis US 98 qui s'inscrit dans sa continuité, enfin US 33 qui en diffère mais qui conduit cette ligne horizontale jusqu'à l'extrémité ouest de la coupe. Ces trois couches montrent des textures et des couleurs différentes : US 73 et US 98 sont argileuses (US 98 contient du torchis brûlé) et US 33 est composée à 99 % de torchis brûlé. Cette dernière révèle l'incendie d'un bâtiment et le compactage de ses ruines sur le niveau de sol de l'époque.

Ces trois couches pourraient constituer les restes d'un niveau de circulation ou d'un paléosol. Comme elles reposent directement sur US 28 (humus gaulois), cette couche est probablement la trace du niveau de circulation de La Tène D1. En effet, les tessons découverts dans US 28 sont attribuables à La Tène D1, tout le comme le comblement de la plupart des fosses (La Tène D1a au plus tard). Ces tessons proviennent probablement d'infiltrations depuis la surface à cette époque. L'extrême finesse de ces couches (2 à 5 cm) peut s'expliquer par un compactage particulièrement violent, lié au poids du rempart massif aménagé directement au-dessus.

Au-dessus de ce niveau, les couches successives représentent un ensemble radicalement différent : composées d'argiles multicolores et extrêmement compactes, elles appartiennent au rempart massif. C'est d'ailleurs au-dessus du niveau de circulation qu'on observe des pierres, quasi-absentes en-dessous.

Au sein de cet ensemble, on remarque l'US 72, une petite couche très fine (2 cm) au pendage oblique de l'ouest vers l'est. Elle suit le pendage d'US 31 qui appartient au rempart massif. US 72 peut correspondre à un lambeau de sol de circulation utilisé lors de la préparation de l'ouvrage ; il serait le vestige du sol contemporain de l'aménagement du rempart massif.

Au-dessus d'US 23, qui constitue le corps du rempart massif, les couches peu distinctes les unes des autres se superposent par lits successifs d'argiles bariolées, constituant ensemble la masse compacte du talus (US 23, 71, 22 et 21).

Puis on observe US 24, qui se distingue mal d'US 21 et qui peut faire partie de l'ensemble du rempart massif. Cette US peut constituer une partie d'US 21 ou une couche supérieure du rempart massif. Elle n'a toutefois pas été vue dans les autres sections. On peut ajouter que la coupe DC est située dans le rempart massif, la plus au sud de nos sections, et qu'elle n'est pas concernée par l'extension d'US 2. US 24 peut

donc représenter une couche en place du rempart massif, non perturbée par US 2 à cet endroit.

L'US 20, visible à l'est de la coupe, est la trace d'un effondrement de la paroi ouest de l'ancienne coupe. Nullement signalée dans les rapports de nos prédécesseurs, nous pensons que ce glissement a été provoqué par une sape que les fouilleurs des années 50 ont réalisée au-dessus de la fosse 11 et qui aurait entraîné l'effondrement de la berme ouest à cet endroit.

US 26 n'est visible que partiellement dans cette section. Composée essentiellement de micaschistes décomposés, elle pourrait représenter un bloc d'éboulis provenant de la pente interne ou du sommet de l'ouvrage. Enfin, US 25 correspond au système racinaire du noyer situé aujourd'hui sur le rempart.

Description des US visibles dans coupe DC

Une étude géomorphologique a été réalisée en prenant comme échantillonnage la coupe DC, car celle-ci présentait une stratigraphie variée[22].

US 21 - Limon sableux brun, limon 70 % environ, sables (gros grains de quartz) 30 % environ.

Galets de quartz dispersés, diamètre variant entre 1 et 10 cm. En majorité des dragées de quartz au-dessous de 1 cm. Fragments de micaschistes altérés plus rares. La transition entre US 21 et 22 est abrupte et ondulée ce qui semble mettre en évidence des ravinements dans l'US 22 par la mise en place de US 21.

US 22 - Fragments de micaschistes fortement altérés mêlés à du limon sableux jaune. Quelques galets de quartz plutôt volumineux (diamètre : 5 à 10 cm). US 22 repose sur US 71 sans transition, limite plutôt droite.

US 71 - Limon sableux, avec micaschistes altérés. Jaunâtre. Limite avec US 23 peu nette et ondulée.

US 23 - Limon sableux (limon 60 %, sable (gros grains de quartz) 40 %), couleur jaune/orangée. Galets de quartz nombreux et assez volumineux (diamètre : 5 à 10 cm). Micaschistes altérés, surtout vers la base. Quelques schistes durs. Limite entre US 23 et US 30 peu nette et ondulée.

US 30 - Micaschistes altérés dans une matrice de limon sableux brun (limon 70 %, 30 %). Limon assez fin, à la limite de l'argile (probablement plus de 80 % d'éléments de 20 à 2µ). Sable moyen (grains de quartz moyens, 80 % d'éléments compris entre 1 mm et 200 µ). Sédiment assez analogue à celui de l'US 28. Limite entre US 30 et US 31 nette et plutôt droite, se présentant sous la forme d'une lentille d'une épaisseur de 2 - 3 cm, constitués par du matériel de US 31 décomposé en une arène (US 72)

US 31 - Blocs de micaschistes imbriqués, altérés sur place. Au sommet, sur une épaisseur de 2 - 3 cm décomposés en une arène (US 72). Blocs de grès (diamètre jusqu'à 30 cm) et galets de quartz (diamètre jusqu'à 20 cm), surtout vers la base. Limite avec US 32 assez nette, ondulée.

US 32 - Limon argilo-sableux. Ocre. Formant des boulettes entre les doigts. Composante sableuse assez fine (µ < 1 mm). Sans éléments grossiers. Couche mince et discontinue,

ondulée au sommet (transition vers US 31), droite et nette à la base (transition vers US 33 et US 28).

US 33 - Lentille d'argile rubéfiée au sommet d'US 28. Semble s'interrompre vers l'Ouest. Limite avec l'US 28 nette et droite.

US 28 - Limon sableux, légèrement argileux. Limon 70 % environ, sable 30 % environ. Sable moyen (grains de quartz en moyenne 1 µ). De texture homogène de haut en bas. De couleur brun/sombre. Probablement avec une teneur en matière organique assez élevée. Galets de quartz de dimensions modestes (diamètre de 1 à 5 cm) et dispersés. De très nombreuses particules de charbon de bois. Fragments de céramique (La Tène finale) surtout vers le sommet.

Substrat, dépôt détritique de base. Limon sablo-argileux brun/roux. Limon 70 % environ, sable 20 % environ, argile 10 % environ. Galets de quartz dispersés.

Interprétation de la stratigraphie DC

La stratigraphie présentée dans la coupe DC montre des dépôts anthropiques constitués de « remblais » posés en phases successives sur un niveau de sol ancien (US 28). Plusieurs remarques peuvent être faites :

Le niveau de sol d'US 28 ne semble pas avoir subi de travail préparatoire avant la mise en place du rempart (du moins dans la partie concernée par la fouille). Ainsi, le rempart a permis la « fossilisation » de ce niveau de sol, qui semble correspondre en fait à l'ancienne terre végétale.

L'US 28 est un horizon de pédogenèse marquant l'altération du dépôt détritique mésozoïque. On doit également constater que manifestement il n'y a pas eu de sédimentation à cet endroit au cours de l'Holocène, ce qui ne doit pas surprendre, vu la situation topographique du rempart au sommet d'une butte plutôt favorable à l'érosion. Par conséquent, aucune stratigraphie n'est observable au sein de l'US 28.

Les dépôts les plus riches en blocs de micaschistes, de grès et de quartz sont les US 30 et 31.

Entre certains dépôts, la présence de minces niveaux d'altération semble indiquer des phases d'arrêt dans la stratigraphie. Ainsi, l'US 72 est une lentille de grès et de quartz altéré provenant de la décomposition de blocs dans le niveau sous-jacent (US 31).

La mise en place de certaines US, semble être due plutôt à des phases d'érosion. Ainsi, la transition entre US 21 et 22 est abrupte et ondulée ce qui semble mettre en évidence des ravinements dans l'US 22 par la mise en place de US 21.

NOTES

1. Le programme sur la cité des Bituriges et sur l'âge du Fer dans le centre de la France est soutenu par l'UMR 8546 du CNRS, Archéologie d'Orient et d'Occident.

2. C'est avec grand plaisir que j'adresse mes remerciements au maire de Châteaumeillant, Georges Magnin-Feysot, au personnel de la mairie et aux membres du conseil municipal, en particulier à Gérard Bondiou, aujourd'hui disparu et à l'adjoint au maire, Jacques Dufour. La commune est propriétaire d'un ensemble de parcelles situées au sud de l'oppidum, acquises au fil

des années pour constituer une réserve archéologique. C'est aujourd'hui une zone protégée d'environ 3 ha. Depuis le début du nouveau programme de fouille en 2001, rien n'aurait été possible sans le soutien constant et l'aide matérielle de la commune de Châteaumeillant.

3. Jardins Demasse, Gallerand, Kasmareck par exemple.

4. Les " caves à amphores " sont en cours d'étude et feront prochainement l'objet d'une publication.

5. 250 m correspond à une altitude moyenne prise à l'intérieur de l'oppidum, au pied du rempart, à l'emplacement de la fouille commencée en 2001.

6. Par exemple, Le Pied du Montet immédiatement au nord de Châteaumeillant culmine à 261 m.

7. La place du Chapitre se trouve en plein centre de la ville actuelle. Il s'agit d'une découverte fortuite occasionnée en 1958 par des travaux urbains. Il n'y a pas eu de fouille réelle, seulement un sauvetage et l'observation de deux niveaux gaulois, datés par Émile Hugoniot, pour l'un antérieur à la conquête, pour l'autre proche de celle-ci. Les observations ont été faites par Jacques Gourvest (Charles-Picard 1959 : 312).

8. Surface calculée à l'aide des polygones dans le logiciel Photo Exploreur.

9. Rapport d'intervention d'urgence au Service régional de l'archéologie du Centre, septembre 2002, par Pascal Allilaire et Sophie Krausz. Cette observation a été faite dans une tranchée mécanique partant de la route de Sainte-Sévère et remontant la rue du Paradis. La tranchée d'assainissement mesurait de 1 à 1,10 m de largeur et a été suivie sur environ 50 m de longueur, depuis l'altitude de 246 m sur la route de Sainte-Sévère à celle de 250 m dans le tiers supérieur de la rue du Paradis, là où les travaux étaient terminés. La profondeur maximale atteinte par les travaux est d'1,60 m dans la rue du Paradis.

10. " Ces routes romaines unissaient les chefs-lieux des cités ; mais la plupart sont d'origine indigène et avant l'arrivée de César, des routes les rejoignaient déjà, directes et bonnes, puisque le proconsul put courir sur leur chaussée presque aussi vite que sur les dalles de la voie appienne " (Jullian 1920, tome V : 106).

11. L'inscription exacte est Mediolano XII (Table de Peutinger IB 1).

12. La prospection au détecteur de métaux a été réalisée par O. Buchsenschutz, selon la méthode qu'il a mise au point au Mont-Beuvray avec un appareil DECCO du centre de Garchy (Guillaumet, Buchsenschutz, Ralston 1999). Une première campagne de prospection a eu lieu en juin 2001, principalement sur la face externe du rempart. Elle n'a donné aucun résultat. Une seconde campagne a été réalisée le 1er novembre 2001 avec un autre appareil de Garchy, mais les résultats sont restés négatifs.

13. " ...en un seul jour, plus de vingt villes des Bituriges sont incendiées... " (B.G. VII, 15, traduction L.-A. Constans).

14. La publication des données sur l'habitat récemment fouillé fera l'objet d'une autre publication.

15. L'étude de la céramique de la structure 20 a été réalisée par D. Lallemand dans le cadre d'une thèse de doctorat (inédit).

16. Les tessons appartiennent à de la céramique non tournée et ne peuvent pas être datés précisément.

17. Je remercie Christian Cribellier, Ingénieur d'Études au Service régional de l'archéologie du Centre, pour l'identification du mobilier antique.

18. Communications personnelles.

19. Le rempart était utilisé comme coteau pour la vigne jusqu'à très récemment.

20. Les quantités, les poids ou les volumes qu'un homme peut extraire et transporter sans moyens mécaniques peuvent être très variables. La variabilité est liée à des facteurs techniques et humains très divers, dont : le type de sédiment, la difficulté à l'extraire, la distance à parcourir entre le lieu d'extraction et de déblai, les conditions météorologiques pendant les travaux, l'état de santé des ouvriers et bien sur la compétence de l'organisation du travail. Nous avons choisi

d'établir le ratio entre 1 et 1,3 m^3 comme le suggère Hogg, car d'une part ces chiffres sont vérifiés par l'archéologie expérimentale et d'autre part ce sont les mêmes ratios qui sont utilisés actuellement par l'INRA pour le creusement d'installation piscicoles par les populations africaines (source internet).

21. Ici, le " rempart " désigne l'ouvrage qui est visible aujourd'hui à Châteaumeillant. Il correspond à la dernière phase de construction des enceintes, c'est-à-dire au rempart massif qui recouvre le murus gallicus, qui lui n'est par conséquent pas visible.

22. La description géomorphologique a été réalisée par Johannes Musch, archéologue préhistorien et géomorphologue, INRAP-Centre-Île-de-France.

RÉSUMÉS

L'*oppidum* de Châteaumeillant est l'un des grands sites de hauteur fortifiés du second âge du Fer de la cité des Bituriges Cubes. Situé sur une voie importante entre *Argentomagus* et Néris-Les-Bains, il présente un impressionnant dispositif de défense, bien conservé sur une hauteur de près de 12 m. Ce rempart est situé à l'extrémité sud d'un promontoire de 60 ha qui s'élève entre deux rivières parallèles. Mais l'occupation laténienne semble se limiter à une surface de 24 ha dans la partie la plus haute, au sud de ce promontoire. Le rempart a fait l'objet de fouilles entre 1958 et 1961 par Émile Hugoniot et Jacques Gourvest qui ont découvert la présence de deux enceintes successives, un *murus gallicus* puis un rempart massif. La reprise des fouilles à partir de 2001 a permis de confirmer l'existence de cette fortification massive, mais aussi de découvrir qu'elle était précédée d'un énorme fossé à fond plat de 40 m de largeur. Alors que le *murus gallicus* est construit autour des années 100 av. J.-C., dotant l'*oppidum* d'une limite symbolique, le rempart massif est construit dans un but défensif, probablement pendant la guerre des Gaules.

The *oppidum* of Châteaumeillant is one of the major enclosed sites in the *civitas* of the *Bituriges Cubi*. Situated on the route between *Argentomagus* and Néris-Les-Bains, it still has an impressive fortification which attains almost 12 m in height. This rampart occupies the southern extremity of an inland promontory of 60 hectares set between two stream courses. The La Tène occupation seems however to be restricted to an area of some 24 hectares at the highest, southern part of the promontory. The rampart was excavated between 1957 and 1961 by E. Hugoniot and Jacques Gourvest who identified two successive structures: first a *murus gallicus* and then a massive dump bank. New excavations from 2001 have confirmed the presence of this substantial fortification, and have shown that it is fronted by a very wide (40 m) flat-bottomed ditch. Whilst the *murus gallicus*, constructed around 100 BC, seems to have been designed as a symbolic limit to the *oppidum*, the extra-high dump was defensive in intent. It was probably built during the Gallic War.

INDEX

Keywords : Bituriges Cubes, Celts, flat-bottomed ditch, La Tène finale, massive dump rampart, murus gallicus, oppidum

Mots-clés : Bituriges Cubes, Celtes, fossé à fond plat, La Tène finale, murus gallicus, oppidum, rempart massif

AUTEUR

SOPHIE KRAUSZ

Maître de conférences, Protohistoire européenne, université de Bordeaux 3, Institut Ausonius, UMR 5607 du CNRS, 33607 Pessac cedex